

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'UNOR

Le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto
succède au colonel (R) Jacques Vitrolles



LA VIE DE L'UNOR

Retour sur le CA et l'AG du 1^{er} avril 2017

SOUS LA LOUPE

Qu'est-ce que la guerre hybride ?

FOCUS

L'hackathon et le semi-marathon de la Garde nationale

COMITÉ DE PARRAINAGE

M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de la Défense

M. Jean-Marc TODESCHINI
Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants
et de la Mémoire

M. Louis GAUTIER, Secrétaire général
de la Défense et de la sécurité nationale

M. Laurent COLLET-BILLON
Délégué général pour l'Armement

M. le général d'armée Pierre de VILLIERS
Chef d'état-major des Armées

M. le général d'armée Jean-Pierre BOSSER
Chef d'état-major de l'armée de Terre

M. l'amiral Christophe PRAZUCK
Chef d'état-major de la Marine

M. le général d'armée aérienne André LANATA
Chef d'état-major de l'armée de l'Air

M. le général d'armée Richard LIZUREY
Directeur général de la Gendarmerie nationale

M. le médecin général des armées Jean DEBONNE
Directeur central du Service de santé des armées

M. l'ingénieur général hors classe Jean-Luc VOLPI
Directeur central du Service des essences des armées

M. le commissaire général hors classe Stéphane PIAT
Directeur central du Service du commissariat des armées

M. le général de corps d'armée Bruno LE RAY
Gouverneur militaire de Paris,
Commandant la région Terre Île-de-France

M. le général de division Gaëtan PONCELIN DE RAUCOURT
Commandant du territoire national

Secrétaire général de la Garde nationale et du CSRM

M. le colonel Jacques LE CONTE
Délégué aux réserves de l'armée de Terre

M. le capitaine de vaisseau Denis BERTRAND
Délégué aux réserves de la Marine

M. le général de division aérienne Francis POLLET
Délégué aux réserves de l'armée de l'Air

M. le médecin en chef Denis MORGAND
Délégué aux réserves du Service de santé des armées

M. le général de division Alain COROIR
Délégué aux réserves de la Gendarmerie nationale

M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Emmanuel NOURDIN
Délégué aux réserves de la Direction générale de l'armement

M. l'ingénieur en chef de 1^{re} classe Philippe DECAMPS
Délégué aux réserves du Service des essences des armées

EN COUVERTURE

Photos de la couverture : © Denys Chappey, © DR

- 4 Editoriaux**
Par le colonel (R) Jacques Vitrolles,
président sortant de l'UNOR
Par le Lieutenant-colonel (R)
Philippe Ribatto,
nouveau président de l'UNOR
- 6 Actualité**
■ Les nominations au CSRM
■ Disparition du colonel (H)
Guy Chappey
■ Associations « partenaires
de la réserve citoyenne »
■ Port du calot dans l'armée
de terre
■ Trois nouvelles UIR dans l'Ouest
■ Inauguration de l'amphithéâtre
« Colonel Moore »
■ Visite de la base navale de Toulon
- 10 Actualités internationales**
■ Un nouveau Secrétaire général
pour l'ONU
■ Abus sexuel : les soldats français
hors de cause
- 12 CIOR**
■ Le CIMEX : un exercice
multinational
■ Les menaces hybrides
■ Qu'est-ce que la guerre hybride ?
- 19 Focus**
■ Retour sur le 1^{er} comité directeur
de la Garde nationale
■ L'hackathon « Garde nationale »
■ Le semi-marathon Trophée
Garde nationale
- 22 La vie de l'UNOR**
■ Retour sur le CA et l'AG du 1^{er} avril
■ Élection du nouveau Président
de l'UNOR
- 28 Associations nationales**
■ L'ANOLiR : L'ex-DRAT devient
membre d'honneur
■ L'ANORGEND : Les gendarmes
sur le Plateau des Glières
- 31 Associations territoriales**
■ Éditorial du colonel (R) Philippe
Montalbot - 1^{er} vice-président
■ UNOR-CA : 7^e Trophée de tir
Francisque Commandré
■ ACOSOR 48 : Un projet de musée
consacré au 142^e RI
■ AOCR 19 : Deux commandants
citoyens
■ AOR 74 : Un anniversaire
et une compétition nationale
■ UNOR PACA : Le mérite se partage !
■ ACR Landes : Rando : une édition
sous le soleil landais
■ AORCV 88 : Plus de 80 participants
à Bussang
■ AOR 13 : Des réservistes comme
plastron des légionnaires
■ AOR Dunkerque : Les réservistes
belges et allemands fidèles
au rendez-vous
■ AOR Vannes : Hommage
au colonel (H) Charles Pilorget
■ AOR Lens : dessins de Noël
et lettres de félicitation
- 42 Lu pour vous**
■ Interview : Franck Smith
■ Notre sélection
- 47 Patrimoine**
■ Le service de santé des armées
en Nouvelle-Calédonie
- 48 Publications officielles**
- 50 Courriers des lecteurs**

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES ⁽¹⁾
(4 numéros/an)

Administration-rédaction : 12, rue Marie-Laurencin, 75012 Paris - Tél. : 01 43 47 40 16 – Télécopie : 01 49 28 02 87 - Courriel : redacteur.unor@orange.fr | Site internet : www.unor-reserves.fr |
Directeur de la publication : lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président de l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes |
Rédacteur en chef : Lionel Pétillon | Photographe : Denys Chappey | Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017 | N° Commission paritaire : 0519 G 84894 |
Conception, réalisation et impression : Imprimerie Decombat, 63118 Cébazat | Publicité : siège de la rédaction | I.S.S.N. n° 004.2242. ⁽¹⁾ Ancien titre : L'Officier de Réserve

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

[1^{er} trimestre 2017]

L'agenda du Président de l'UNOR

Janvier

- 10 janvier Signature de la convention CDSG avec le GCA Pontiers.
- 17 janvier Vœux de l'UNOR à l'École militaire.
Vœux du CEMAA.
- 25 janvier Assemblée générale du CNPC, représenté par le COL (H) Deveze.
- 28 janvier Assemblée plénière de la CAJ, représenté par le LCL (R) Tourtois.
Assemblée générale du CNPC, représenté par le COL (H) Deveze.
- 31 janvier Vœux du CEMA.

Février

- 3 février Réunion de bureau
- 5-8 février Séminaire de la CIOR à Bonn, représenté par le LCL (R) Conquer.
- 8-11 février Réunion d'hiver de la CIOR à Bruxelles, représenté par le LCL (R) Conquer.
- 27 février Colloque de l'association des villes marraines, représenté par le LCL (R) Ribatto.

Mars

- 3 mars Entretien avec Mme la préfète Michèle Merli, présidente du CNPC.
Réunion de bureau.
- 4 mars Colloque de l'association Cap Jeunesse.
Conseil de région Haute-Normandie, représenté par le COL (R) Montalbot.
- 5 mars Trophée des réserves, représenté par le COL (H) Bachette-Peyrade et le LCL (R) Tourtois.
- 9 mars Assemblée générale de l'ANOI, représenté par le LCL (R) de Pauw.
- 23 mars Concert de l'armée de l'air, représenté par le LCL (R) Ribatto.
- 25 mars Bal des officiers de l'UORM.
- 26 mars Raid UNOR Anjou, représenté par le COL (R) Montalbot.
- 31 mars Conseil d'administration de l'ASUNOR
Conseil d'administration de l'UNOR

Avril

- 1^{er} avril Assemblée générale de l'UNOR.
Conseil d'administration de l'UNOR.
Assemblée générale de l'ASUNOR.
- 5-8 avril Réunion IBM de la CIOR à Prague, représenté par le COL (R) de Magnienville.

Editorial [Colonel (R) Jacques Vitrolles]

Président sortant de l'UNOR

Chers camarades, chers amis,



© Denys Chappéy

Votre conseil d'administration du 1^{er} avril a élu un nouveau président, le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, officier de réserve de l'armée de l'air et président de l'ANORAA. Il succède ainsi, cinquante-six ans après, à un autre aviateur, le lieutenant-colonel Eugène Wiesmann qui fut compagnon de route de Pierre Clostermann.

Une nouvelle ère s'ouvre pour l'UNOR et toutes ses associations affiliées. Cette transition s'est opérée dans la plus grande sérénité. J'ai personnellement soutenu et porté cette candidature car elle me paraissait la mieux à même d'assurer notre pérennité.

Permettez-moi, ici, de féliciter à nouveau notre président et de lui souhaiter pleines réussites et entières satisfactions à la tête de notre Union. Ce premier trimestre de l'année fut très chargé en activités et invitations diverses. Que tous ceux à qui je n'ai pu répondre favorablement m'en excuse. Même absent de vos réunions et connaissant votre implication quotidienne sur le terrain qui ne se dément pas, j'ai toujours tenu à ce que vous soyez soutenu.

Quelques temps forts ont marqué ces trois derniers mois :

■ La cérémonie des vœux a rencontré un vif succès et l'assistance nombreuse des autorités militaires a démontré, une fois de plus, tout l'intérêt qu'elle porte à notre Union. Ce fut l'occasion de porter des messages forts sur notre utilité, sur notre vitalité et sur le caractère essentiel de nos actions notamment à l'égard de la jeunesse.

■ Nous avons participé à de nombreuses manifestations organisées dans le cadre de nos conventions de partenariat : Commission armée-jeunesse, Association des villes marraines, Conseil national de la protection civile, Cap jeunesse. À chaque fois, nous avons développé nos arguments sur la nécessité d'une réserve forte au service de l'ambition nationale.

■ Enfin, la planification et le développement de nos actions interna-

tionales a largement occupé notre délégué pour parvenir aux objectifs.

Au terme des dix années qui viennent de s'écouler pour moi au sein de vos instances nationales dont huit à votre tête, je crois qu'il faut retenir l'énergie déployée par les bureaux successifs que j'ai conduit pour parvenir à la réalisation de trois objectifs majeurs :

■ Le maintien, ou le retour, au sein de l'Union de l'ensemble des associations territoriales qui pour certaines, parfois désorientées et se sentant loin du « centre », n'identifiaient plus clairement les raisons de cette adhésion.

■ La participation effective des associations nationales d'armées au projet de l'UNOR dont elles s'étaient éloignées probablement par manque de reconnaissance.

■ Le développement de relations étroites avec le commandement en général, et plus particulièrement avec le CSRM et les délégués aux réserves qui ont toujours manifesté une écoute attentive de l'UNOR.

Que tous ceux qui ont contribué utilement à cet effort, sans esprit partisan, soient remerciés et surtout félicités. Ils ont ainsi rempli la mission qui nous avait été donnée, et c'est là l'essentiel.

À titre personnel, je tiens tout particulièrement à vous remercier, toutes et tous, de l'accueil toujours chaleureux que vous m'avez réservé lors de mes déplacements et visites dans vos associations. Au-delà, ce sont des amitiés qui se sont nouées et je ne les oublierai pas.

On ne connaît les hommes, on ne les motive, que si l'on accepte de les regarder, non comme ceux qui vous font être, mais comme ceux au service desquels nous sommes pour, ensemble, être prêt au service de valeurs qui nous dépasse.

Cette amitié et ce respect, c'est celle des frères d'armes au service d'une seule cause, celle de l'UNOR et de la France. ■

Editorial [**Lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto**]

Président de l'UNOR

Chers amis,



© Denys Chappey

C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que j'ai reçu des mains de mon prédécesseur, le colonel (R) Jacques Vitrolles, le drapeau de l'UNOR avec les trois belles couleurs de notre pays.

En le regardant, je m'incline devant la mémoire de tous nos camarades morts en service, et ceux qui nous ont quitté au terme de leur route dans la vie. Je tiens à remercier vivement le colonel (R) Vitrolles pour son action et sa ténacité afin de faire vivre l'UNOR.

C'est pour moi un grand honneur de devenir votre président national et de m'inscrire ainsi dans une lignée de présidents qui a commencé par Raymond Poincaré, à Versailles, en 1921.

Je mesure l'ampleur de ma mission où en quelques jours des soldats de l'opération *Sentinelle*, dont un réserviste, sont attaqués à Orly, et des lycéens français sont victimes d'un attentat à Londres.

Nous nous devons de réagir !

Pour cela, permettez-moi de vous exposer, en quelques mots mes objectifs pour l'UNOR. Il s'agit tout d'abord, d'en faire une force de propositions auprès du ministre de la Défense afin de définir en amont, et à plusieurs mains, l'ambition de la politique des forces de réserves.

Nous devons faire preuve d'initiative opérationnelle dans la politique des contrats, ESR, ou agréments de bénévoles du service public, et construisons une réflexion dédiée au développement des nouveaux engagements des Français dans la réserve.

Ces nouveaux objectifs simples reposent sur trois axes forts :

■ **Créer un partenariat** unique avec l'état-major des armées pour transmettre son message auprès des citoyens de défense que nous sommes, et lui assurer le soutien actif de 25 000 réservistes.

À cet effet, nos associations territoriales qui sont au contact direct, sont un relais indispensable à l'échelon

régional ou départemental auprès des autorités civiles et militaires du territoire national.

Je souhaite d'une part que l'UNOR puisse renforcer ses représentations auprès des institutions, et d'autre part se rapprocher des formations de réserve afin de recruter de nouveaux adhérents.

■ **S'appuyer sur les associations nationales** d'armées, services et de la gendarmerie qui sont les correspondantes privilégiées des états-majors propres à leur armée. Elles favorisent la proximité des engagements par la formation et les missions contractuelles de nos compatriotes désireux d'intégrer le système opérationnel de défense de notre pays.

■ **Encourager l'esprit d'engagement** pour la France et sa défense, promouvoir la réserve comme élément de défense active aux côtés de nos camarades d'active, aider au recrutement dans les sphères civiles et institutionnelles.

Ce sont les trois piliers sur lesquels je compte reposer le début de ma présidence, mais tout ceci ne pourra se réaliser que si nous allons tous ensemble vers le même but : servir notre pays sur le plan national et international avec un nécessaire souci de cohésion, d'adhésion et de bonne entente.

Nous devons être :

Unis dans notre ambition pour la France,

Novateurs pour valoriser l'effort des réserves,

Opérationnels dans nos missions et pour encourager les Français à participer à l'effort de défense,

Réservistes fidèles aux valeurs patriotiques.

En conclusion, je suis très heureux « d'être au manche » de notre belle institution et je sais pouvoir compter sur vous, pour ce long vol, en direction de l'ambition de la réserve. ■

[Organisations représentatives]

Les dernières nominations au CSRM

Un colonel de gendarmerie a été nommé adjoint du secrétaire général du CSRM et de la Garde nationale. L'ANORAA et la FNASOR sont également représentées.

Par arrêté du ministre de la défense en date du 1^{er} septembre 2016, le colonel de gendarmerie Philippe Durand a été nommé adjoint du secrétaire général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRM).

Il est aussi adjoint du secrétaire général de la Garde nationale.

Après avoir été notamment commandant de peloton de gendarmerie mobile et commandant du groupement de la Somme, le colonel Philippe Durand a été pendant deux ans, chef d'état-major de l'inspecteur général des armées gendarmerie jusqu'en juillet 2015.

Avant sa nomination au CSRM, il était depuis un an directeur des relations extérieures au Centre des hautes études du ministère de l'Intérieur (CHEMI).

LES ASSOCIATIONS REPRÉSENTÉES

Par ailleurs, par arrêté du ministre de la Défense en date du 30 novembre 2016, sont nommés membres du Conseil supérieur de la réserve militaire :

■ Au titre du collège des représentants des associations de réservistes :

Commandement des réserves de la gendarmerie

Par décret du 23 décembre 2016 portant affectation d'un officier général, M. le général de division Coroir (Alain, Jean, Michel) est nommé commandant du commandement des réserves de la gendarmerie.

Il exerce également les fonctions de délégué aux réserves de la gendarmerie.



le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air (ANORAA), et son suppléant, le capitaine (H) Jean-Louis Fanjeau ; le maître principal (R) Philippe Cogan, représentant la Fédération nationale des associations de sous-officiers de réserve (FNASOR), et son suppléant, le second-maître (R) Adrien Chevalier.

■ Au titre du collège des salariés et agents publics : M. Didier Hotte, représentant la Confédération générale du travail-Force ouvrière, et son suppléant, M. Didier Porte ; Philippe Soubirous, représentant la Confédération générale du travail-Force ouvrière Fonction publique, et son suppléant, M. Daniel Godeliez-Bonnard ; M. Michel Prince, représentant la Confédération française des travailleurs chrétiens, et son suppléant, M. François Morigny.

■ Au titre du collège des employeurs et professions libérales : M. Laurent de la Burgade, représentant le Mouvement des entreprises de France, et son suppléant M. Alexis de Valence ; M. Jean Meyer, représentant l'Union professionnelle artisanale, et son suppléant, M. Bertrand Fayet ; M. Benoît Fraslin, représentant la Fonction publique hospitalière, et son suppléant, M. Yoann Carrey. ■

Source : *L'Essor de la Gendarmerie*

En bref...

Le MINDEF a publié en janvier la liste officielle des dix Associations professionnelles nationales de militaires (APNM) officiellement enregistrées. D'autres sont actuellement en cours d'enregistrement.

M. JEAN-PIERRE BAYLE a été élu mi-février à la fonction de président de la Commission du secret de la défense nationale (CSDN) par 11 voix pour et 6 voix contre, sur 27 votants à l'Assemblée nationale, et 17 voix pour et 10 voix contre, sur 36 votants au Sénat.

LES ARTILLEURS français de la Task Force *Wagram* en Irak, dotée de quatre Caesar de 155 mm, ont tiré à plus de 250 reprises depuis septembre 2016 dans le cadre de missions d'appui aux forces irakiennes.

Ce détachement est scindé en deux groupements déployés au sud (à Qayyarah) et au nord de Mossoul.

LE GDI (2S) CHRISTIAN BAPTISTE, ancien directeur du Musée de l'Armée, a été nommé en janvier délégué national du Conseil national des communes Compagnon de la Libération. Il succède au colonel (H) Fred Moore, 7^e et dernier chancelier de l'Ordre.

LE MINISTRE de la Défense a reconnu, lors des vœux aux armées, la mort de six agents de renseignement français en 2016.

DIX FEMMES sont actuellement « pachas » dans la marine nationale.

[Hommage]

Disparition du colonel (H) Guy Chappey

Le président de l'UNOR a le regret de faire part du décès du colonel (H) Guy Chappey, commandeur de l'Ordre national du Mérite, père de Denys, chargé de communication de l'UNOR.

LE PARIS AIR SHOW, le Salon international de l'aéronautique et de l'espace, se tiendra au Bourget (Seine-Saint-Denis) du 19 au 25 juin prochains.

L'ÉQUIPE DE FRANCE militaire a remporté 23 médailles aux 3^e Jeux mondiaux militaires d'hiver, organisés à Sotchi (Russie) du 22 au 28 février. La délégation française qui comptait 42 athlètes a décroché la 3^e place au classement général.

LE PORTE-AVIONS *Charles-De-Gaulle* est entré au bassin le 8 février dernier à Toulon. Après 15 ans d'activités opérationnelles (Afghanistan, Lybie, Irak, Méditerranée, golfe Arabo-Persique...), l'équivalent de 30 tours du monde et plus de 41 000 catapultages, il a entamé une période de 18 mois de remise en condition à mi-vie.

LE SSA a réalisé en 2016, 71 000 consultations médicales et 1 200 interventions chirurgicales. Par ailleurs, 1 500 soignants et 243 tonnes de matériels ont été projetés.

LES SIX SOUS-MARINS nucléaires d'attaque (SNA) ont réalisé 1 000 jours de mer cumulés en 2016, une première depuis leur admission au service actif.

CINQ AVIONS de transport Airbus A400M Atlas ont été achetés par l'Indonésie pour un contrat de 2 Md\$. Elle complète ainsi ses flottes Airbus d'avions de transport légers militaires CN-235 et C-295.

Officier de réserve, le colonel (H) Guy Chappey a servi au 11^e Choc avant de servir dans plusieurs régiments de réserve d'Île-de-France dont le 24^e Régiment d'infanterie dont il a été commandant en second. Architecte, il était également artiste et historien ce qui l'a amené à créer des insignes dont celui de la CIOR et du 24^e RI. Officier de grande valeur, il n'a eu pour but durant toute sa vie que de Servir son pays que ce soit sur le plan civil ou le plan de la réserve militaire.

L'UNOR s'associe à la peine de sa famille et lui présente toutes ses sincères condoléances.



© Archives personnelles

Le colonel (H) Guy Chappey

[Armée - Nation]

Partenaire de la réserve citoyenne

Par arrêté du 7 octobre 2016, la qualité de « partenaire de la réserve citoyenne » a été attribuée, pour une durée de trois ans, aux associations suivantes :

- ANAJ-IHEDN : Association nationale des auditeurs jeunes de l'Institut des hautes études de la défense nationale. techniciens de réserve des hôpitaux des armées.
- ANORAA : Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air.
- ANORGEND : Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale.
- ANRAT : Association nationale des réserves de l'armée de terre.
- RESGEND : Association nationale des réservistes et des sympathisants de la gendarmerie.
- BCSL : Le Bataillon des canonniers sédentaires de Lille.
- FNAFFAA : Fédération nationale des anciens des forces françaises en Allemagne et Autriche.
- FNASOR : Fédération nationale des associations de sous-officiers de réserve interarmées.
- GORSSA : Groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées.
- Le Saillant de Saint-Mihiel, association nationale.
- UNMR : Union nationale des médecins de réserve.
- UNOR : Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes. ■

[Traditions]

Le retour du port du calot dans l'armée de terre

Une note du 28 février, signée du major général de l'armée de terre, réinstaura en partie le port du calot pour les activités de service courant.

Cette note relative aux tenues et uniformes des militaires des armes et services de l'armée de terre (instruction du 13/06/2005), rappelle que depuis 1964 le béret a remplacé le bonnet de police (calot) dans l'armée de terre pour les activités de service courant.

Néanmoins, son port est toléré depuis 2005 dans les activités de cohésion en dehors du service.

L'armée de terre a décidé de remettre à l'honneur le port du calot, en service courant, dans les unités qui portent habituellement le béret bleu foncé. Par conséquent les unités qui portent le béret rouge, vert, noir (chars de combat uniquement), bleu roi ; de même que les troupes de montagne qui portent la tarte ainsi que le personnel de la brigade Franco-Allemande, ne sont pas concernées par cette disposition.

UNICITÉ OU PLURALISME

Sauf exceptions, les formations des forces et les écoles sont soumises au principe d'unicité alors que les états-majors et les organismes de soutien relèvent du pluralisme du port de la tenue.

À titre d'exemple, un fantassin affecté dans un régiment du train portera les attributs du train, alors



Calot traditionnel de l'infanterie.

© www.doussoux.com

qu'il conservera sa tenue dans un état-major de division, de zone de Défense ou d'administration centrale. Le port du calot n'est pas autorisé lors des activités de préparation opérationnelle ou de projection. En cela, il ne remplace pas le béret.

Le calot se porte centré sur la tête. Le bord avant se situe à deux doigts au-dessus du sommet du nez entre les sourcils. À l'exception des troupes de marine qui portent l'ancre de marine à l'avant gauche, le calot ne comporte aucun insigne métallique. Le galon de grade est en tissu cousu sur l'avant gauche pour les sous-officiers subalternes et les militaires du rang, et sur l'avant pour les officiers et les sous-officiers supérieurs. Les grades métalliques des officiers généraux sont placés à l'avant-gauche.

Source : EMAT



[Création]

Trois nouvelles UIR dans l'Ouest

Trois compagnies de réserve devraient être créées en 2017.

Selon le quotidien *Ouest France*, ces trois nouvelles unités d'intervention de réserve (UIR) s'appuieront à trois régiments d'active et devraient

être créées dans les territoires de « désert militaires » : une UIR du 11^e RAMA à Laval ; une UIR du 6^e RG à Nantes ; une UIR du 2^e RIMA à Alençon. ■

En bref...

117 000 SOLDATS de l'armée de terre ont été déployés, depuis janvier 2015, dans le cadre de l'opération *Sentinelle*. Parmi eux, près de 10 000 « terriens » ont été engagés à trois reprises pendant un total de 20 semaines dont presque 3 mois pour la seule année 2016.

L'ENGAGEMENT de moyens supplémentaires au service de la sécurité du Liban, a été annoncé par le ministre de la Défense, « dans le domaine de la lutte contre les engins explosifs, douze véhicules blindés, mais aussi la formation, les munitions et les pièces de rechange pour les moyens déjà livrés. Pour la seule année 2017, 20 M€ seront engagés. »

LE SCA, le Service du commissariat des armées, a publié en mars le premier numéro de son magazine d'information intitulé *Soutenir*. À noter qu'un article d'une page est consacré à la réserve du commissariat.

IN MEMORIAM

• **Le caporal-chef de 1^{re} classe Julien Barbé**, 28 ans, du 6^e régiment du génie, est mort au combat le 5 avril, pris à partie par des tirs directs, dans le cadre d'une opération menée dans la zone frontalière située au sud de Hombori, à 200 km au sud-ouest de Gao (Mali).

L'UNOR exprime aux familles et aux proches ses sincères condoléances.

[Grand Ancien]

Inauguration de l'amphithéâtre « Colonel Moore »

Dernier chancelier de l'Ordre de la Libération et officier de réserve, le colonel (H) Fred Moore a donné son nom à un nouvel amphithéâtre de l'École militaire.

LE CAPITAINE KILLIAN de l'armée de l'air a été sacré champion du monde de vol à voile en Australie, le 21 janvier, dans la catégorie 18 m, sur planeur JS1.

Les six membres de l'équipe de France engagés dans cette compétition sont devenus vice-champions du monde par équipe, toutes catégories confondues.

LA CHINE a reçu fin 2016 ses quatre premiers chasseurs russes multi-rôles de dernière génération Sukhoi Su-35.

Le contrat de 2 Md\$ prévoit encore la livrai-son de 20 autres chasseurs sur trois ans.

À DAKAR, lors du forum international sur la paix et la sécurité en Afrique (déc. 2016), Jean-Yves Le Drian a affirmé vouloir renforcer la coopération structurelle et opérationnelle de la France avec le continent africain, ainsi que notre coopération en opération, « dans une logique de continuum allant de la formation à l'engagement en passant par l'entraînement et l'équipement. »

LE GÉNÉRAL BELGE Herman Ruys a été nommé en janvier à la tête de sa mission de formation militaire en République centrafricaine EUTM RCA (*European Union Training Mission in the Central African Republic*). Il succède au général français Éric Hauteclouque-Raysz. Un autre général belge, Peter Devogelaere, commande quant à lui l'EUTM Mali.

Le nouvel amphithéâtre construit récemment à l'École militaire a été inauguré le 18 janvier. Il sépare la cour Desjardins de la cour Beaumel, et peut accueillir jusqu'à 50 personnes.

Il a été baptisé du nom d'un grand combattant et réserviste, le colonel (H) Fred Moore.

Engagé volontaire ayant rejoint Londres dès juin 1940, le jeune EOR Moore s'est distingué tant en Afrique qu'en Normandie, ou bien encore lors de la libération de l'École militaire, le 25 août 1944, à la tête du 2^e peloton du 5^e escadron du 1^{er} RSM. Des faits d'armes qui lui valurent d'être fait Compagnon de la Libération.

**TOUTE SA CARRIÈRE
DANS LA RÉSERVE**

Au lendemain de la guerre, le lieutenant Moore – qui a toujours à cette époque le statut de réserviste – a poursuivi une longue carrière

dans la réserve et commanda, de 1962 à 1978, le 54^e régiment d'infanterie divisionnaire de l'Oise, après avoir servi quelques temps en Algérie.

Aujourd'hui âgé de 96 ans, le colonel (H) Moore fut le dernier chancelier de l'Ordre de la Libération. Il honora de sa présence la cérémonie d'inauguration et fut accueilli par le général d'armée Ract-Madoux, gouverneur des Invalides, le général de division (2s) Baptiste, délégué national de l'Ordre de la Libération, ainsi que par le commissaire en chef de 1^{re} classe Tuset-Anres, commandant le GSBdD Paris École militaire. ■

Source : GSBdD PEM



© Stephane Pellizzaro/GSBdD PEM

[Marine]

Par le capitaine (R) Jean-Christophe Tisserand - Délégué national jeunes UNOR

Visite de la base navale de Toulon

Des membres de l'UNOR ont visité le 21 novembre la base navale de Toulon.

Cette visite, à destination principalement des jeunes officiers de réserve, a permis de découvrir la frégate légère furtive *La Fayette*.

Accompagné du maître Mathieu, les moindres recoins du bâtiment de surface ont été dévoilés. Du pont à la salle des machines, du carré à la

place du bosco ; rien ne fût oublié. À la suite de cette visite, les participants ont rejoint le monument national des sous-mariniers. Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, a permis de nombreux échanges sur la marine nationale et plus généralement sur la Défense. ■

[Nations Unies]

Un nouveau Secrétaire général pour l'ONU

Depuis le 1^{er} janvier, les Nations Unies sont dirigées par un nouveau Secrétaire général, le portugais António Guterres. Il souhaite une Organisation « souple et efficace. »

Après deux mandats au service des Nations Unies, le huitième Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a quitté le siège de l'organisation à New York en décembre dernier.

« Ce fut un privilège de servir les peuples du monde », a déclaré Ban Ki-moon dans son dernier discours. Il en a profité pour rappeler les quatre principes qui ont guidé son travail au cours de ses dix années à la tête des Nations Unies : fixer des priorités et rester concentrés, ne jamais abandonner, maintenir l'attention sur les gens et défendre celles et ceux laissés pour compte.

« Je serai toujours l'enfant des Nations Unies », a encore dit celui qui n'a pas oublié l'aide apportée par l'ONU à son peuple pendant la guerre de Corée.

S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DES DÉFIS

Son successeur, le portugais António Guterres a prêté serment le 12 décembre 2016. Il fut Premier ministre du Portugal de 1995 à 2002 et Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de 2005 à 2015. Il a officiellement pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2017 pour un

Un Français pour les OMP

Les opérations de maintien de la paix (OMP) des Nations Unies sont dirigées par le diplomate français Jean-Pierre Lacroix à compter du 1^{er} avril 2017 et ce pour une année. Il succède à un autre Français, Hervé Ladsous. Cela fait une vingtaine d'années que les OMP ont à leur tête un Français.



António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

mandat de cinq ans. António Guterres a indiqué mettre le développement au centre des travaux de l'ONU. Il a assuré que l'Organisation pouvait changer pour répondre de manière efficace aux multiples défis auxquels la communauté internationale est confrontée. « L'ONU doit être souple et efficace. Elle doit se concentrer davantage sur les résultats et moins sur les procédures, davantage sur les gens et moins sur la bureaucratie. »

M. Guterres a également ajouté : « Si l'on regarde les règlements concernant le personnel et le budget des Nations Unies, on pourrait penser que certains d'entre eux ont été conçus pour empêcher, plutôt que de permettre, l'exécution efficace de nos mandats »

Enfin le nouveau Secrétaire général de l'ONU a rappelé que « Les Nations Unies sont nées de la guerre. Aujourd'hui, nous devons être ici pour la paix ».

Sources : <http://www.un.org>



En bref...

NORVÈGE : la force aérienne norvégienne sera commandée pour la première fois par une femme, la général Tonje Skinnarland, 49 ans. Autre première : elle n'est pas pilote.

L'IRAK a été frappée à 1 121 reprises par les chasseurs-bombardiers français depuis septembre 2014, pour 1 837 objectifs neutralisés, selon les chiffres donnés par l'EMA en février, soit 10,13% du total des frappes de la coalition.

LE PAKISTAN a annoncé en janvier avoir tiré un missile « depuis une plateforme sous-marine mobile » qui « a atteint sa cible avec précision ». Selon l'état-major pakistanais, il s'agit du Babur-3, « la variante maritime du missile de croisière terrestre Babur-2 qui a été testé avec succès en décembre dernier. »

Ne disposant que de cinq sous-marins d'attaque à propulsion diesel-électrique livrés par la France (2 Agosta 70 et 3 Agosta 90B), la marine pakistanaise devrait faire l'acquisition de huit sous-marins chinois de type 039A (ou classe Yuan) pour un contrat de 4 à 5 Md\$.

L'US ARMY (armée de terre américaine) va abandonner les pistolets italiens Beretta au profit des pistolets 9 mm Sig Sauer. L'armurier germano-suisse, en concurrence avec Smith & Wesson, Beretta et Glock, a remporté le marché d'une valeur de 580 M\$. Les pistolets Sig Sauer équipent déjà des unités des forces spéciales.

[Abus sexuels]

Les soldats français mis hors de cause

Aucun des militaires français accusés d'avoir commis des abus sexuels sur des enfants en Centrafrique en 2014 n'a été mis en examen. Un non-lieu pourrait être prononcé.

LES PAYS-BAS, la Belgique et le Luxembourg ont mutualisé leur défense aérienne de temps de paix depuis le 1^{er} janvier.

Par rotations de quatre mois, l'armée de l'air belge et l'armée de l'air néerlandaise assure la police du ciel pour tout le Benelux.

« **LA FORCE BARKHANE** a mis hors de combat ou remis aux autorités locales près de 150 terroristes et saisi plus de six tonnes de munitions, explosifs et produits divers » en 2016 selon l'EMA. Barkhane a conduit 125 opérations « sur les cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Burkina Faso) dans lesquels elle opère, seule ou en partenariat avec des forces locales ».

LA SUÈDE qui avait supprimé la conscription en 2010, va la réinstaurer à compter de 2018. Cela concernera les garçons et les filles nés à partir de 1999. Les Suédois soutiennent cette idée à 72%.

L'AFGHANISTAN souhaite porter l'effectif de femmes au sein de l'armée nationale (ANA) à 10% alors qu'il n'est que de 3% actuellement (1 575 femmes).

BELGIQUE : l'armée de l'air ne formera plus ses pilotes de combat en France à l'École de transition opérationnelle (ETO) de Cazaux à compter de 2019 mais aux États-Unis à l'*Euro-NATO Joint Jet Pilot Training* (ENJJPT). Près de 150 pilotes militaires belges ont été formés en France depuis 2004.

La supposée « affaire » avait été révélée en avril 2015 par le quotidien britannique *The Guardian*. Le journal se référait à une note confidentielle des Nations Unies. L'Organisation avait d'ailleurs averti le ministère français de la Défense dès juillet 2014 qui avait alors « saisi le parquet de Paris au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale et confié une enquête à la gendarmerie prévôtale dès le 1^{er} août suivant », rappelle le journaliste Laurent Lagneau du blog *Opex 360*.

LES TÉMOIGNAGES ONT CHANGÉ

« En mai 2015, trois juges d'instruction furent saisis de cette affaire afin de mener une enquête « pour viols sur mineurs de moins de 15 ans par personne abusant de l'autorité conférée par leurs fonctions et complicité de ces viols. » Après avoir interrogé six militaires ayant été affectés en Centrafrique entre décembre 2013 et juin 2014 et s'être rendus à Bangui en juillet 2015 et à l'été 2016 afin d'y recueillir les témoignages d'enfants se disant victimes, les juges n'ont pas pu confirmer ces allégations d'abus sexuels. Selon une source proche de l'enquête citée par l'AFP, les témoignages recueillis sur place ont changé et certains qui se disaient alors témoins des faits se déclarèrent ensuite comme victimes », peut-on aussi lire sur le blog *Opex 360*.

CLASSÉE SANS SUITE

Au vue de ces faits, la fin de l'enquête a été notifiée le 20 décembre 2016. Aucun des soldats cités n'ayant été mis en examen, un non-lieu se profilerait.

Il s'agit donc de la seconde « affaire » mettant en cause des



soldats français qui se terminerait ainsi. Le 20 novembre 2016, c'est en effet l'enquête concernant une adolescente qui aurait été violée par un militaire français de Sangaris qui a été classée sans suite.

L'AFFAIRE DU CHIEN

Reste une troisième enquête menée par le parquet de Paris, toujours ouverte, et dont l'issue n'est pas encore connue. Il s'agit toujours de soldats français auxquels on reproche cette fois d'avoir obligé trois mineurs de Dékoa (Centrafrique) à avoir des relations sexuelles avec un chien.

« Nous avons mené une enquête interne fin 2014-début 2015 sur cette affaire du chien et l'on a découvert qu'il s'agissait d'une vidéo zoophile qui se transmettait de portable à portable, dans laquelle il n'y a aucun militaire français et qui n'a pas été tournée en Centrafrique », avait expliqué, au moment de la révélation de cette nouvelle affaire, un membre de l'entourage de Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, rappelle le journaliste Laurent Lagneau. ■



Le CIMEX : un exercice multinational

La 5^e édition du CIMEX s'est tenue du 30 juillet au 2 août 2016 à l'Académie des ingénieurs de l'armée de terre à Hoyo, en Espagne. L'exercice avait pour thème « la crise des réfugiés ».

Le CIMEX (*Civil Military Exercise*) est l'exercice annuel majeur du Comité de coopération civilo-militaire (CIMIC) de la CIOR. Il a deux objectifs :

- former les réservistes à la planification état-major en leur donnant les fondamentaux théoriques et en leur permettant de pratiquer via des exercices en groupes ;

- partager les bonnes pratiques nationales en matière CIMIC afin de mieux se comprendre et de travailler plus efficacement ensemble.

L'AJOR : un atelier pour les jeunes OR

La CIOR offre aux jeunes officiers – à l'instar du CIMEX – une formation de base qui permet de répondre de la meilleure façon aux sollicitations d'emploi en exercice OTAN, OPEX et autres missions à caractère interallié. Il s'agit de l'Atelier des officiers de réserve (AJOR) qui, dans la continuité du CIMEX, s'est déroulé du 2 au 7 août 2016.

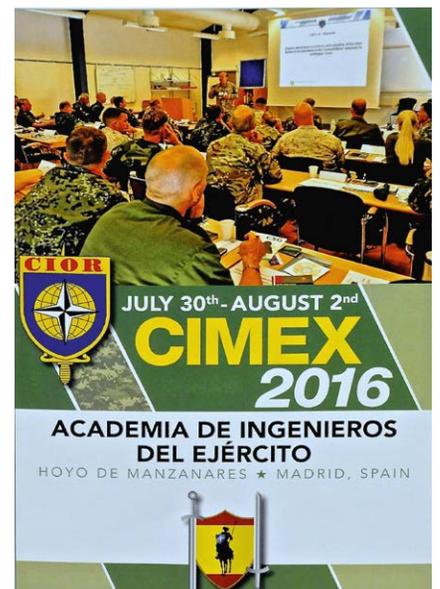
L'organisation de l'IJOLD 2017^[1] par l'armée de l'air fut l'opportunité de permettre à un jeune officier de réserve (armée de l'air) de participer à cet exercice international afin de pouvoir bénéficier du savoir-faire du CIMEX en matière de *team building* et de *leadership*.

Cette formation s'adresse d'abord aux réservistes opérationnels des pays membres de l'Alliance et des pays partenaires, et plus particulièrement à ceux travaillant dans les unités CIMIC ou qui vont être projetés sur un théâtre d'opération extérieure. Mais cette formation ne saurait se limiter à cette seule composante ; elle est également ouverte aux militaires d'active.

Comme les années précédentes, la CR3 (R) Bénédicte Borel (ancrage air), secrétaire du comité CIMIC de la CIOR depuis bientôt deux ans, a pleinement contribué à la réussite de l'exercice, notamment par les intervenants de haut niveau qu'elle a réunis.

DES PRÉSENTATIONS ET DES CAS PRATIQUES

Le but de l'exercice CIMEX 2016 était de parvenir à une compréhension commune des principaux facteurs à prendre en considération dans la réponse civilo-militaire dans le cadre de la crise des réfugiés qui touche nombre de pays européens. Cette cinquième édition a rassemblé une trentaine de participants représentant onze pays : Afrique du Sud, Allemagne, Danemark, Espagne, États-Unis, France, Hon-



Affiche de l'exercice CIMEX 2016 en Espagne.

grie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse.

Le programme de l'exercice comportait deux volets :

- des présentations par des militaires et civils qui ont participé à des actions civilo-militaires dans le cadre d'opérations militaires de l'OTAN, mais également purement civiles aux États-Unis, en Hongrie et en Espagne,

[1] International Junior Officer Leadership Development (IJOLD) - Atelier des officiers de réserve (AJOR).

■ des cas pratique au cours desquels les participants, répartis dans des groupes de travail, ont dû remplir des missions et présenter la conclusion de leurs travaux en défendant leurs solutions.

LA PLUS-VALUE DES RÉSERVISTES

Cet exercice a montré une fois de plus que les actions civilo-militaires, et la phase de stabilisation, sont stratégiques dans les conflits d'aujourd'hui. Les réservistes ont un rôle pivot à jouer et une réelle plus-value à apporter compte tenu de leur double statut, militaire et civil. Pour un jeune officier, il est essentiel de pouvoir bénéficier de cette formation dans un environnement multinational, pour un coût minime, soit pour découvrir les CIMIC, soit pour enrichir ses connaissances et son savoir-faire.

BÉNÉFICIER DES EXPÉRIENCES

Cet atelier permet de se familiariser avec les organisations de réserve des pays membres de l'OTAN. Il offre aussi la possibilité de perfectionner sa formation en matière de *leadership* dans un environnement international et de bénéficier de l'expérience des OR qui, pour certains, ont été projetés sur des territoires extérieurs.

Un comité organisateur, au sein duquel se trouve un français, le capitaine (R) Christophe de Villeblanche (armée de terre), travaille pour permettre chaque année la tenue de l'AJOR.

L'objectif est d'intégrer des exercices innovants et d'un grand intérêt pour la formation des jeunes OR, d'une part, et pour les forces armées, d'autre part.

L'officier de réserve de l'armée de l'air ayant participé au CIMEX a pu apprécier les qualités des cours et des échanges au contact de la soixantaine de participants représentant quatorze pays en plus de la France : États-Unis,



Séance de travail lors de l'Atelier des officiers de réserve (AJOR).

Finlande, Royaume-Uni, Suisse, Danemark, Canada, Afrique du Sud, Allemagne, Autriche, République Tchèque, Belgique, Suède, Pays-Bas et Bulgarie.

Chaque participant a pu présenter l'organisation nationale des forces armées et des réserves, et échanger au travers de questions/réponses.

UN EXERCICE ET DES COURS

Par ailleurs, les jeunes officiers de réserve ont travaillé sur un exercice théorique de l'OTAN impliquant une gestion de crise entre deux pays scandinaves. Les documents et les situations en présence étaient conformes à une situation crédible. Enfin, afin d'assurer le perfectionnement professionnel des réservistes,

les participants ont bénéficié d'un cours sur le droit des conflits armés, avant de tester leurs connaissances acquises. Un certificat leur a été remis en fin de session.

Pour compléter l'AJOR, le comité organise également un séminaire de quatre jours en mars-avril de chaque année. Cela permet aux jeunes officiers (20 à 40 personnels) d'enrichir leur formation. Le dernier en date s'est tenu du 1^{er} au 4 mars 2017 à Prague.

Il est important que de plus en plus de jeunes officiers de réserve français puissent participer à cet atelier. Les associations de réservistes ont un rôle à jouer pour promouvoir auprès des autorités la CIOR, et plus particulièrement l'AJOR. ■

© Henry Pflimack/CIOR



Les menaces hybrides

Le comité Partenariat pour la paix et actions d'ouverture (PpP) de la CIOR s'est réuni, en octobre 2016 à Chianciano-Terme (Italie) pour travailler sur un thème important en matière de défense : les menaces hybrides.

Le comité Partenariat pour la paix et actions d'ouverture (PpP) fut créé sur une initiative de la France en 1994. Depuis son origine, il co-organise un séminaire annuel dans un pays partenaire sur un thème déterminé avec le pays d'accueil.

Cette année, c'est l'UNUCI (Union nationale des officiers de réserve d'Italie) qui nous a reçu dans l'Hôtel Savoia qu'elle a acquis en 1952.

Le ministère de la Défense italien a apporté son soutien à ce séminaire dont le but était double :

- définir le concept de menace hybride (lire l'article en p. 17) et le comprendre, étudier la cyber-activité et les moyens de cyberdéfense,
- discuter du rôle que les réservistes peuvent tenir dans la lutte contre ces menaces.

DE HAUTES PERSONNALITÉS

Dix pays représentant environ quarante personnes étaient réunis : l'Italie (8 représentants dont le président de l'UNUCI, le général Rocco Panunzi et l'organisateur le Lcdr Giuseppe Filippi Imbalzo ; l'Allemagne (4 représentants dont le nouveau président du comité, le MAJ (R) André Roozen) ; la France (2 représentants dont l'ancien président du comité, le CR2 (R) Jean-Marc Seignez (membre de l'UNOR et de l'ANORAA) et organisateur de ce séminaire avec les italiens et le LCL (H) Robert Fouillot (président de l'UNOR Aquitaine) ; les États-



Plusieurs experts nationaux et de l'OTAN ont contribué aux discussions du séminaire.

Unis (4 représentants dont l'ancien président, le Major General Robert Smith, et l'ancien président de la ROA, l'Association des officiers de réserve, le Major General Roger Sandler. Ce dernier a d'ailleurs insisté sur le rôle de la France dans la création de la CIOR et du comité PpP. Enfin, l'Espagne, la Suisse, la Roumanie, l'Albanie, la Bulgarie et la Croatie étaient également là avec chacune un représentant.

De nombreuses personnalités ont honorés le séminaire de leur présence. Le secrétaire d'État italien à la justice est ainsi intervenu le premier jour pour souligner l'importance de lutter contre les flux financiers illicites. Nombre de groupes terroristes les utilisent pour agir de manière criminelle contre les pays occidentaux.

Cinq généraux dont le Major General Sandler, ancien commandant en chef de la réserve américaine, ont également participé aux discussions. Les participants ont aussi été reçus au Palio di Siena par le chef de l'héroïque 186^e régiment de parachutistes et par un représentant de la maire de Sienne.

DES MOYENS CONVENTIONNELS ET NON CONVENTIONNELS

Plusieurs experts nationaux et de l'OTAN ont contribué aux discussions du séminaire qui couvraient deux parties distinctes. La première partie était consacrée au concept de menace hybride. Elle a analysé les mesures nationales et de l'OTAN pour adapter l'outil de défense. La seconde partie était focalisée sur les aspects de la cyberdéfense.

Le Dr Albanese (Italie) et le Dr Obucina ont d'abord informé l'auditoire sur les différents courants de l'Islam afin de bien comprendre les différents conflits du Moyen-Orient. Puis ils ont rappelé que le but de Daesh consiste à créer un califat sunnite en utilisant pour cela les attributs de la guerre hybride, c'est-à-dire les moyens conventionnels et non conventionnels comme le terrorisme et la cyber défense.

Les pays occidentaux doivent ainsi faire face à cette menace d'un point de vue politique, sociologique, religieux et militaire ; ce qui ébranle quelque peu stratégies en matière de défense.



Les membres des délégations américaines et françaises dans les salons de la mairie de Sienne.

La guerre hybride est le thème le plus populaire et le plus discuté par la communauté internationale. Le dernier sommet de l'OTAN, à Varsovie, en est l'illustration.

DÉFINIR UNE POLITIQUE COMMUNE

Pour le Dr Lasconjarias, réserviste opérationnel au CRR-FR France et chercheur au Collège de défense de l'OTAN à Rome (lire son article p. 17), il est important de bien comprendre ce que revêt le concept de menaces hybrides afin de pouvoir définir une politique commune à tous les pays de l'Alliance et répondre à ce qui est un véritable défi pour nos armées mais également pour nos sociétés.

Il a pour cela présenté la nature et le concept de guerre hybride puis il a souligné les adaptations préconisées par l'OTAN en ce domaine, particulièrement concernant le développement de la résilience et l'accroissement des capacités militaires des États.

Cette présentation a été complétée par celle du colonel Ionita, adjoint au chef J5 de l'état-major des armées roumain. Il a insisté sur le besoin de la communauté de défense d'ajuster sa stratégie au

niveau national car les conflits futurs seront constitués essentiellement par la guerre hybride.

L'ESPACE CYBER

La deuxième partie du séminaire a été consacré à la cybersécurité faisant écho à l'introduction générale du lieutenant (R) Massimo Franchi (Italie), par ailleurs membre du rectorat de l'Université de Parme. Celui-ci a souligné que la majorité des conflits internationaux était beaucoup plus asymétrique, voire hybrides, et que l'espace cyber jouait un rôle considérable et de plus en plus prégnant dans tous les conflits hybrides.

Le premier intervenant sur cette thématique, le commandant (R) Leo (Suisse), par ailleurs enseignant à l'École polytechnique de Lausanne, a présenté la capacité de certains groupes, de certaines organisations et de certains États, à prendre la main sur les appareils mobiles

[1] Histoire inventée de toutes pièces d'une adolescente russo-allemande violée par des migrants arabes, et qui a suscité une prise de conscience au sein de l'élite politique allemande. En effet, celle-ci a, pour la première fois, vu apparaître clairement les liens qui existent entre, d'une part, les campagnes médiatiques que la Russie mène contre l'Allemagne et, d'autre part, la politique russe au plus haut niveau. Le gouvernement allemand a aussitôt chargé le service allemand du renseignement extérieur (BND) de contrôler en coordination avec le ministère allemand des Affaires étrangères, les sources russes de manipulation de l'opinion publique allemande (source : www.nato.int).

pour contrôler les communications. Il a ainsi montré comment le Hezbollah a identifié et prélevé du renseignement en contrôlant des appareils mobiles de la CIA en 2011. Il en a été conclu la nécessité d'ajuster les organisations des États en matière de cybersécurité.

Par ailleurs, l'intervention du lieutenant-colonel (R) Otte (Allemagne), procureur pour les affaires liées au terrorisme à Karlsruhe dans le civil, a renforcé cette analyse en évoquant les attaques dont le Parlement allemand a fait l'objet en 2015, ou plus récemment, en 2016, avec l'affaire Lisa^[1]. Celle-ci a permis de montrer l'utilisation de la propagande contre l'Allemagne dans le cas de la guerre hybride menée par les Russes. Ces différents événements ont conduit le Gouvernement allemand à voter une loi en avril 2016 pour organiser la cyber-défense :

- en établissant une nouvelle Direction générale en matière de sécurité informatique au niveau fédéral au sein du ministère de la Défense allemand pour la fin de 2016,

- en créant d'ici à la fin du second trimestre 2017 un service cyber au sein des forces armées.

LE RÔLE CLÉ DES RÉSERVISTES

Comme en France, les autorités d'Outre-Rhin considèrent que l'utilisation de la réserve militaire, du fait de son expertise, est la clé de leur nouvelle stratégie pour lutter contre les menaces cyber dans des délais contraints.

La colonel Jahollarit (Albanie) a également présenté le projet d'organisation en matière de cyber-défense que son pays est développe actuellement.

CIOR [International/OTAN]

La fin du séminaire a permis de constater la grande satisfaction sur le contenu de ces journées de travail, et de faire des propositions pour les futurs travaux de la CIOR en guise de conclusions.

Le Major General Smith (États-Unis) a indiqué l'utilité pour les armées d'avoir des analyses et des propositions pour permettre l'intégration des réserves dans la lutte contre les menaces hybrides. Il a notamment été satisfait de la proposition du CR2 (R) Jean-Marc Seignez d'améliorer l'action de l'OTAN en intégrant la dimension de lutte contre les flux illicites, en concertation avec d'autres organismes internationaux comme le GAFI^[2], pour mieux anéantir les

[2] Groupe d'action financière (GAFI) : organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment de capitaux.

organisations terroristes. La réserve pourrait apporter une réelle plus-value à l'OTAN dans ce domaine.

Il a également été souligné que les organisations de réservistes avaient un rôle à jouer dans le domaine. La coopération avec les réservistes pour lutter contre les menaces hybrides étaient en effet essentielles compte tenu de leur expertise dans le monde civil et des besoins rapides des forces armées. L'intégration de cette question par l'OTAN est absolument nécessaire et, compte tenu de sa représentativité, la CIOR paraît le meilleur interlocuteur.

UNE LETTRE DE MISSION

Le séminaire annuel PpP 2016, tant sur le plan logistique que sur le contenu des interventions, fut une réussite. La nouvelle stratégie du comité PpP visant à axer beaucoup plus sur les

actions de développements, inclut l'organisation de séminaires pour apporter une expertise aux pays qui en auraient besoin ; mais ceux-ci ne seront plus aussi fréquents.

Le positionnement français au sein du comité PpP a permis de mettre en avant des sujets intéressant les forces armées et l'OTAN, mais également la France. Au moment où notre pays réforme sa réserve pour renforcer la sécurité nationale, la conservation de son positionnement au sein d'un comité clé de la CIOR aurait pu être une bonne chose pour défendre les intérêts de la France.

Le changement de gouvernance est très important et notre premier contributeur, en la personne du Major General Smith l'a bien compris. Il a ébauché, en conclusion, une lettre de mission à l'attention de la nouvelle équipe allemande. ■

CIOR [International/OTAN]

*Par le CBA (R) Guillaume Lasconjarias
Docteur, chercheur au Collège de défense de l'OTAN*



Qu'est-ce que la guerre hybride ?

Souvent confondue à tort avec l'asymétrie ou la guerre non-conventionnelle, la guerre hybride est une combinaison entre des moyens conventionnels, irréguliers et asymétriques, jouant sur les champs idéologiques politiques, informationnels.

Chacun connaît la célèbre phrase de Clausewitz sur la guerre comme « caméléon », dont les formes varient suivant les temps et les époques. Récemment, cette question d'évolution de l'art de

la guerre s'est posée en s'intéressant aux actions russes en Crimée et dans l'Est de l'Ukraine.

À observer ces modes d'action, un nouveau concept est employé, celui de « guerre hybride ».

L'HYBRIDITÉ EST UNE STRATÉGIE

Pourtant, cette notion – assez large – ne date pas de 2014 et ne correspond qu'imparfaitement à l'écllosion d'un nouvel art de la guerre. Il s'agit d'abord et avant tout

d'essayer d'appliquer sur un conflit qui paraît neuf un terme aux vastes ramifications polysémiques.

L'avantage de ce terme est que l'hybridité définit, en nature, l'alliance de composants multiples servant aux mêmes fins. Un véhicule hybride est donc à essence et à électricité, mais sert à propulser une même voiture.

Il en va ainsi pour un conflit hybride qui joue sur la complexité de l'environnement et règle sa partition en choisissant avec soin le registre des actions à mener, sur la large palette des actions diplomatiques, économiques, militaires et informationnelles.

Souvent confondue avec l'asymétrie ou la guerre non-conventionnelle, la guerre hybride use de ces actions mais ne dédaigne pas non plus l'emploi des moyens militaires réguliers quand le besoin s'en fait sentir, même si c'est souvent en dernier recours et faute de mieux.

Dite autrement, l'hybridité est une stratégie qui vise à la conjugaison de tous les moyens contre un pays donné – et sans se résumer à la simple force militaire – en faisant porter ses efforts sur la déstabilisation d'un gouvernement et/ou d'une société en se gardant toutefois de toute action qui verrait l'introduction de partenaires extérieurs (alliés, forces d'interposition...). Bref, il s'agit d'une guerre sous le seuil.

RÉVÉLER LES LIGNES DE FAILLES D'UNE SOCIÉTÉ

Plus que tout, un conflit hybride s'appuie sur une connaissance de son environnement stratégique et s'ajuste aux conditions du terrain. Plus qu'une théorie, il s'agit d'un catalogue de pratiques qu'on peut certes identifier, mais qui pourraient ici ou là, prendre d'autres formes, selon les cultures stratégiques à l'œuvre, les niveaux stratégiques visés et les organisations humaines ou collectives présentes.

Si l'on doit chercher une définition,



© Denys Chappay

Le Dr Guillaume Lasconjarias est chef de bataillon de réserve et chercheur au Collège de défense de l'OTAN.

le conflit hybride est avant tout une combinaison entre des moyens conventionnels, irréguliers et asymétriques, jouant sur les champs idéologiques et politiques comme informationnels pour manipuler en permanence les perceptions, et combinant forces spéciales et forces conventionnelles, agents de renseignement et provocateurs politiques, médias et acteurs économiques, cyber-activistes et criminels, paramilitaires et terroristes.

L'objectif est donc de mener un effort offensif et global contre un pays, un État ou une institution, en l'affaiblissant *via* une crise permanente, une insurrection, une crise humanitaire ou politique grave, voire une guerre civile.

L'approche hybride identifie, creuse et révèle les lignes de failles d'une société, qu'elles soient économiques, ethniques ou culturelles, pour créer des tensions permettant de déstabiliser le pouvoir étatique.

DES MOYENS AUX MAINS D'ACTEURS NON-ÉTATIQUES

Sur un plan opérationnel et tactique, l'hybridité bénéficie de la mise à disposition de moyens technologiques autrefois propriété des États et de forces armées régulières, mais qui se trouvent aujourd'hui dans les mains de groupes armés ou d'acteurs non-étatiques.

Il n'est ainsi pas étonnant de rappeler que l'icône de la guerre hybride a été jusqu'à récemment le Hezbollah qui, dans la guerre de juillet 2006 contre Israël, avait fait la démonstration de ses capacités, notamment en mettant en œuvre des armements de très haute-technologie comme des missiles antichars et antinavires ou des drones, le tout amplifié par une très grande agilité tactique et une adaptation rapide aux conditions du conflit, soutenu par une propagande formidable.

LA RUSSIE EN QUESTION

Stratégie plastique et évolutive, la guerre hybride pose la question de l'adaptation de nos sociétés comme de nos outils militaires. Certes, le cas de l'OTAN montre une certaine tendance à vouloir d'abord et avant tout répondre aux problèmes posés par la Russie.

Concentrée sur le cas de l'Ukraine, et cherchant à éviter la répétition, ailleurs et sur un territoire de l'Alliance, l'OTAN a entamé un travail critique de grande qualité. La première étape vise à remettre sur



la table la connaissance de la Russie, à analyser la façon de procéder des Russes et à comprendre la façon dont ils soufflent le chaud et le froid, mêlant vérités et mensonges. On redécouvre ainsi Poutine, son cercle d'oligarques, ses précédents discours et prises de position – notamment une intervention au Forum de sécurité de Munich en 2007 qui paraît *a posteriori* d'une glaçante actualité.

On se surprend à relire les travaux de doctrine russe qui reprennent une longue tradition soviétique, avec une appétence pour les opérations dans la profondeur et le contrôle réflexif, tout en jouant sur la déception et la désinformation. On baptise le tout hâtivement de « doctrine Gerasimov », du nom du chef d'état-major de l'armée russe, et on cherche à réagir.

UNE FORCE D'ACTION SUPER-RAPIDE

Comme auparavant dans son histoire, l'OTAN fait preuve de sa capacité d'adaptation. Entre le sommet de Newport de septembre 2014 et celui de Varsovie en juillet 2016, l'Alliance se transforme et se dote de mesures importantes pour répondre à ce type de crise.

Cela débute par la mise en place de mesures de réassurance dès l'été 2014, tandis qu'est élaboré un ensemble plus large présenté à Newport, dont la réalisation phare est l'annonce du plan « réactivité » (*Readiness Action Plan* ou RAP). Il englobe des mesures « visant tant à répondre au besoin continu d'assurance des Alliés qu'à prévoir l'adaptation de la posture militaire stratégique de l'Alliance (via) une présence aérienne, terrestre et maritime continue et une activité militaire significative dans l'est de l'Alliance, toutes deux par rotation ». Au centre de ce dispositif, la Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (*Very High-Readiness Joint Task Force* ou VJTF) s'apparente à une « force d'action super-rapide » dont



Le général Valery Gerasimov est l'actuel chef d'état-major des forces armées de la Fédération de Russie et vice-ministre russe de la Défense.

l'envoi permettrait, en principe, de stabiliser une crise naissante ici ou ailleurs. L'ensemble s'inscrit dans un contexte d'accord sur la nécessité de dépenser plus, et mieux, pour atteindre le seuil des 2% du PIB consacré à la défense.

En outre, de nombreuses pistes sont étudiées pour favoriser l'interopérabilité entre alliés, accroître le partage du renseignement, développer notre communication stratégique et développer les partenariats avec d'autres organisations comme l'Union européenne, dont les sanctions économiques doublent les mesures militaires prises par l'OTAN.

Enfin, pour la première fois en Europe depuis la fin de la Guerre froide, les effectifs militaires cessent d'être une variable d'ajustement et la sécurité revient au centre des préoccupations majeures des citoyens.

DÉVELOPPER UN ESPRIT DE RÉSILIENCE

Est-ce pour autant suffisant pour se prémunir contre toute attaque

hybride ? Si l'on s'interroge sur l'importance donnée au sujet, sur les publications, les discussions et la mise au point de techniques et procédures, sans doute est-ce un premier pas positif et dans la bonne direction. Oui, les alliés, et l'OTAN ont pris conscience du danger et se sont engagés sur une voie positive.

En revanche, on peut être plus critique quant à l'angoisse de voir des campagnes « hybrides » partout en Europe, tandis que le discours sur l'hybridité s'est traduit dans la volonté de geler toute coopération avec la Russie. Jusqu'à un certain point, la nécessité de tenir ouverts des canaux de communication avec la Russie était essentielle, puisque les discussions sur le futur de l'Ukraine comme sur la résolution de la crise syrienne nécessitaient un partenaire russe. Les tensions récentes ont encore une fois, semble-t-il, fait basculer le rapport de force et accéléré plutôt que diminué les risques de confrontation directe.

Dans ce cadre, les travaux sur la guerre hybride sont à la fois riches d'enseignement et limités. Riches, ils donnent à voir la façon dont les campagnes militaires actuelles font passer au second plan les forces conventionnelles, au profit d'autres acteurs, tandis que la propagande et les outils médiatiques ouvrent un nouveau front essentiel pour gagner la bataille des esprits.

Limités, car il n'existera pas un modèle chimiquement pur, mais bien des façons de faire qui sauront jouer sur la surprise et la sidération. S'il existe une réponse, elle doit tenir dans la capacité des pays et de leurs populations à développer un esprit de résilience pour se garantir contre les fausses rumeurs, comme contre les agressions envers leurs modes de vie. C'est là où les réservistes jouent sans doute leur plus grand rôle. ■



Retour sur le 1^{er} comité directeur de la Garde

Le premier comité directeur de la Garde nationale s'est tenu le 10 janvier. Il a permis de faire le point sur les mesures financières d'incitation pour les candidats et leurs employeurs.

Ce premier comité directeur de la Garde nationale (GN) était présidé par les ministres de la Défense et de l'Intérieur. Il s'est tenu à l'École militaire à Paris. À l'ordre du jour, il était notamment décidé de réaliser un point sur les mesures financières d'incitation pour les candidats et leurs employeurs :

- 4 des 5 mesures d'attractivité annoncées sont entrées en vigueur courant février : permis de conduire, prime de fidélité, bourses pour les étudiants, allègement fiscal pour les entreprises ;
- la 5^e mesure devrait être mise en œuvre d'ici l'été 2017 : carte professionnelle d'agent de sécurité privé par équivalence ;
- d'autres mesures seront étudiées courant 2017, comme l'intégration de la Garde nationale dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la valorisation du réserviste dans le cadre de son parcours professionnel civil notamment pour les concours publics, ou bien encore la création d'une médaille ou d'une agrafe de médaille.

OBJECTIF : 11 000 RECRUTEMENTS EN 2017

La Garde nationale compte déjà 64 250 membres, soit près de 10 000 réservistes supplémentaires par rapport à 2015 ; 1 250 supplémentaires depuis la création de la GN en octobre 2016.



Le premier comité directeur de la GN était co-présidé par les ministres de la Défense et de l'Intérieur.

Sur ce contingent, 6 000 réservistes sont mobilisés chaque jour aux côtés des unités d'active des armées et des forces de sécurité intérieure. Les efforts se poursuivront sur l'année 2017 avec un objectif de 11 000 recrutements. Par ailleurs, une trentaine de jeunes expérimenteront au 2^e semestre 2017 une passerelle entre le service civique et la Garde nationale. Ils suivront une formation militaire pendant leur service et se verront proposer, à l'issue, un contrat de



© Ministère de la Défense

© DR

réserve. Enfin, des partenariats avec les entreprises pourraient être noués dans le cadre d'une fondation GN. Fin 2018, La Garde nationale devrait rassembler 85 000 femmes et hommes dont 9 000 seront employés quotidiennement. ■

Sources : DICoD et ministère la Défense



Réduction d'impôts sur les sociétés

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les entreprises bénéficient d'un nouvel avantage. L'État ouvre aux entreprises le bénéfice de la réduction d'impôts prévue à l'article 238 bis du Code général des impôts relatif au mécénat qui accorde aux entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général.

Les entreprises qui permettront à leurs salariés-réservistes d'effectuer des périodes de réserve dans la Garde nationale tout en conservant une partie ou la totalité de leur rémunération salariale pourront bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés ou sur le revenu de 60% du montant, charges comprises, du salaire représenté par le temps d'engagement du salarié-réserviste.

Un hackathon pour développer une communauté



Du 3 au 5 février, le secrétariat général de la Garde nationale a organisé, en collaboration avec Capgemini Consulting et l'École 42, un hackathon* Garde nationale.

L'objectif de cet événement atypique était de faire émerger de nouvelles idées permettant d'accroître la participation des réserves au renforcement de la sécurité des français et favoriser la cohésion nationale.

Le thème de cet hackathon était : *Développer l'interaction entre les citoyens, les réservistes, les entreprises publiques et privées et la garde nationale.*

PRÈS DE 170 PARTICIPANTS, 42 HEURES DE RÉFLEXION

Cet événement a rassemblé dans les locaux de l'École 42, près de 170 participants (60% d'étudiants, 20% de réservistes et 20% de représentants d'entreprises publiques et privées).

Ces volontaires disposaient de 42 heures pour relever deux défis :

- développer une communauté et un réseau « Garde nationale »,
- optimiser l'emploi des volontaires de la Garde nationale en tenant compte de leurs disponibilités, du besoin des armées, de la gendarmerie et de la police, ainsi que des contraintes des employeurs.

Après 42 heures de réflexion et de travail, dix-huit équipes ont présenté leur projet devant un premier jury en charge de sélectionner les cinq meilleurs travaux pour le



Cet hackathon réunissait notamment 60% d'étudiants et 20% de réservistes.

jury final. Ce jury était composé de plusieurs autorités civiles et militaires dont le général de division Gaétan Poncelin de Raucourt, secrétaire général de la Garde nationale, Patrick Ferraris, directeur général de Capgemini Consulting et Nicolas Sadirac, directeur général de l'École 42. Ce jury a désigné l'équipe vainqueur de chaque défi en se basant sur quatre critères : la qualité du projet, sa faisabilité, son originalité et l'impression générale.

UN TRAVAIL RÉCOMPENSÉ

Le défi 1 a été remporté par l'équipe 00h41 grâce à son projet « *Faire de la Garde nationale un héros* ». L'équipe a conçu une plateforme permettant d'orienter les jeunes dans la GN, d'animer les membres de cette com-

munauté et ainsi créer un réseau « Garde nationale ».

Les heureux gagnants embarqueront prochainement sur un bâtiment de la marine nationale, assisteront à une démonstration du GIGN et au Triomphe de Saint-Cyr Coëtquidan. Le défi 2 a été relevé par l'équipe 84 qui a proposé une plateforme collaborative commune entre la Garde nationale, les réservistes et les entreprises, afin d'optimiser l'emploi des volontaires de la Garde nationale en tenant compte des problématiques de chacun.

En récompense, les membres de l'équipe effectueront un vol en hélicoptère de manœuvre avec l'armée de terre, vivront une immersion de 24h au sein d'un centre de secours de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) et assisteront à une démonstration du RAID.

Enfin, le Jury a souhaité récompenser une équipe « coup de cœur », la Boîte, pour sa proposition d'application web originale afin de développer une communauté et un réseau « Garde nationale ».

Cette équipe assistera au prochain défilé du 14 juillet à Paris en tribunes, à une présentation du commando parachutiste de l'Air n° 10 et à une simulation de vol A400M sur la base aérienne d'Orléans-Bricy.



Source : ministère de la Défense

* *hackathon* : mot-valise constitué de *hack* (manipulation d'un système) et *marathon*. Le mot *hackathon* désigne à la fois le principe, le moment et le lieu d'un événement où un groupe de développeurs volontaires se réunissent pour faire de la programmation informatique collaborative, sur plusieurs jours. C'est un processus créatif fréquemment utilisé dans le domaine de l'innovation numérique. (source : selon Wikipédia)

Les réservistes au semi-marathon de Paris

Le 5 mars dernier, près de 200 membres de la Garde nationale et de la réserve opérationnelle ont participé, sous la pluie, au fitbit semi-marathon de Paris.

Ils étaient exactement 193 compétiteurs à avoir pris le départ de cette édition du Trophée de la Garde nationale qui, jusqu'à l'année dernière, était baptisée Trophée des réserves.

Ils sont issus de la Garde nationale, de la réserve opérationnelle des armées et des formations rattachées relevant du ministère de la Défense, ainsi que des réserves de la gendarmerie nationale relevant du ministère de l'Intérieur : 121 réservistes de l'armée de terre, 25 réservistes de l'armée de l'air, 16 réservistes de la marine nationale, 10 réservistes de la gendarmerie, 10 réservistes du service de santé des armées, 8 réservistes du service du commissariat des armées, 2



Le caporal-chef (R) Frédéric Boivineau, vainqueur du Trophée de la Garde nationale, reçoit sa récompense des mains du GDI Poncelin de Raucourt.



La sergent (R) Irma Virgnaud, première féminine, s'est imposée en 1h37'52".

réservistes de la Direction générale de l'armement, 1 réserviste du service des essences des armées. Chacun était identifié par un tee-shirt bleu floqué du logo de la Garde nationale.

LE VAINQUEUR EN 1H15'30"

Le caporal-chef (R) Frédéric Boivineau de l'armée de terre, servant au sein du Commissariat des armées, a remporté le Trophée Garde nationale 2017 après avoir franchi le premier la ligne d'arrivée en 1h15'30" au terme d'un parcours de 21,1 km. Il devance l'infirmier (R) Mathieu Girost, du Service de santé des armées, en 1h15'34", et le lieutenant (R) Cyril Gayet, de l'armée de l'air, en 1h22'25".

Le classement féminin est remporté par la sergent (R) Irma Virgnaud, de l'armée de terre, qui s'impose en 1h37'52". Les récompenses ont été remises à l'issue de la course par le général de division Gaëtan Poncelin de Raucourt, secrétaire général de la Garde nationale, accompagné des délégués aux réserves de chaque armée.



Les compétiteurs étaient identifiés par un tee-shirt bleu floqué du logo « Garde nationale ».

Source : ministère de la Défense et SG-CSRM.



Une Union en mouvement et un nouveau Président

L'assemblée générale 2017 de l'UNOR s'est tenue le samedi 1^{er} avril à l'amphithéâtre De Bourcet de l'École militaire devant une assistance forte de plus de 100 personnes.

Le quorum étant atteint, le Président a pu ouvrir ladite assemblée générale en faisant un point de situation, et après avoir fait observé une minute silence à la mémoire de celles et ceux qui sont décédés depuis la dernière assemblée, ainsi qu'à la mémoire des soldats morts en service.

SITUATION FINANCIÈRE

Le résultat de l'exercice 2016, présente une stabilité par rapport à l'exercice 2014, avec un léger bénéfice, et un montant de subvention identique, soit 41 000 €. Les comptes de résultat sont détaillés et mis en parallèle aux éléments de l'année précédente : total des charges : 157 223 € ; total des produits 2015 : 161 669 €. La subvention 2017 sera demandée à la hauteur des années précédentes, c'est-à-dire 55 000 €.

Le CRC2 (H) Alain Layrac et le capitaine (er) Yves Dalmasia rappellent que les cotisations et abonnements sont « le nerf de la guerre ».

À ce sujet, il y a encore trop d'associations qui se trompent dans les tarifs qui sont 9 € pour la cotisation et 18 € pour l'abonnement à la revue. Ils signalent que des associations qu'ils citent ont un très gros retard, ce qui pénalise le bilan comptable.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la situation présentée et félicite le capitaine (er) Dalmasia pour la qualité de son travail.

■ Approbation du bilan et du compte de résultat pour l'exercice 2016 : l'enseigne de vaisseau de 1^{re} classe (H) Jean-Louis Hemmer, contrôleur et vérificateur des comptes, a fait lecture du rapport de la commission de contrôle sur la tenue des comptes de l'UNOR pour l'exercice 2016 :

- opinion sur les comptes annuels : nous avons effectué nos contrôles et investigations selon les normes de la profession de commissaire aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Nous certifions que les comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport et dont un exemplaire a été tenu à votre disposition,

faisant apparaître un excédent de 1 384 euros pour un total de bilan de 54 745 euros, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- justification de nos appréciations : en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La subvention accordée par le ministère de la Défense s'est élevée à 41 000 euros pour 2016. Sur ce point, nous rappellerons pour votre information la variation décroissante de cette subvention au cours des trois dernières années : 50 000 € (2013), 41 000 € (2014), 41 000 € (2015).

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	5 155	5 518	Ventes de marchandises		47 948
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	50 180	
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	77 226	79 025	Subventions d'exploitation	41 000	41 000
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	49 633	62 479
Rémunération du personnel	47 988	46 380	Produits financiers	15 000	275
Charges sociales	25 931	26 694			
Dotations aux amortissements					
Dotations aux provisions					
Autres charges		20			
Charges financières	153	86			
TOTAL (I)	156 453	157 723	TOTAL (I)	155 813	151 702
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	11		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	2 035	9 967
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	156 463	157 723	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	157 847	161 669
BENEFICE OU PERTE	1 384	3 946			
TOTAL GENERAL	157 847	161 669	TOTAL GENERAL	157 847	161 669

Bilan synthétique.

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
- Immobilisations incorporelles					- Capital	3 595	3 595
- Fonds commercial					- Ecarts de réévaluation		
- Autres					- Réserves :		
Immobilisations corporelles	72 895	72 895			- Réserve légale		
Immobilisations financières	6 021		6 021	6 021	- Réserves réglementées		
TOTAL I	78 916	72 895	6 021	6 021	- Autres	29 546	25 600
Actif circulant :					Report à nouveau		
- Stocks et en-cours (autres que marchandises)					- Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 384	3 946
- Marchandises					- Provisions réglementées	34 525	33 141
- Avances et acomptes versés sur commandes					TOTAL I	34 525	33 141
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	7 000	22 000
- Clients et comptes rattachés	41 000		41 000	889	- Dettes		
- Autres	4 393		4 393	4 459	- Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					- Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	3 200		3 200	56 010	- Fournisseurs et comptes rattachés	5 228	4 243
Caisse	130		130	11	- Autres	8 634	8 051
TOTAL II	48 724		48 724	61 369	TOTAL III	13 862	12 294
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	(643)	(45)
TOTAL GENERAL (I+II+III)	127 640	72 895	54 745	67 390	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	54 745	67 390

Compte de résultat synthétique.

- **en conclusion** : en définitive et sous le bénéfice des observations précitées, nous estimons que rien ne s'oppose à ce que votre assemblée accorde *quitus* de leur gestion tant aux membres de votre conseil d'administration qu'à votre trésorier. Pour nous conformer aux usages, la parole est maintenant donnée à votre trésorier général afin de vous fournir toutes explications chiffrées détaillées afin d'éviter un double emploi et pour ne pas abuser de votre attention.

Quitus est donné à l'unanimité par l'assemblée générale au trésorier général et aux administrateurs de l'UNOR

■ **Renouvellement de la commission de contrôle** : les membres de la commission de contrôle sont élus à l'unanimité. Elle se compose de l'EV1 (H) Jean-Louis Hemmer, réélu ; du LCL (H) Jean-Pierre Verrier, réélu ; COL (H) Pierre Kuntzmann, réélu ; du COL (R) Etienne Oswald, réélu ; du LCL (H) Jean-Pierre Verrier, réélu ; du CNE (H) André Burg, réélu.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS

Le LCL (R) Laurent Tourtois, secrétaire général de l'UNOR, donne lecture du rapport moral de l'UNOR pour l'année 2016.

■ **L'UNOR et son fonctionnement** : je vous confirme, une fois encore,

qu'un courrier du Premier ministre en date du 29 septembre 2015, et que vous avez reçu, avait pour objet de présenter les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations.

Ainsi, le chef du Gouvernement reconnaît le rôle des associations dans la vie collective de la Nation, à partir de la charte des engagements réciproques signée le 14 février 2014. Celle-ci pose de nouvelles règles de partenariat, qui doivent conduire à rénover les relations entre les pouvoirs publics et les associations en développant une politique d'attribution de subvention.

Il appartient donc aux associations de solliciter les collectivités territoriales de proximité en présentant des dossiers étayés de demande de subvention. Toutes les pistes sont bonnes à prendre pour récolter des fonds pour nos associations.

L'UNOR a soutenu l'action de nombreuses associations par l'attribution de subventions pour les activités comme les raids, les marches, les activités de montagnes, les tirs. Il faut se réjouir que certaines de ces activités se soient orientées vers la jeunesse par la création de parcours citoyen pour découvrir la Défense.

Je vous rappelle que ces aides sont accordées à partir de dossiers correctement préparés, mais aussi de

l'audience et de l'activité réalisée en tenant compte des cotisations remontées par le trésorier de l'association concernée.

Une de nos ressources principales qu'est la subvention du MINDEF, reste stable depuis quelques années, et cela nous oblige à une gestion très stricte de nos dépenses. Il est important d'obtenir rapidement les rapports d'activités réalisées au sein de chaque association.

Cela veut dire réaliser un dossier et avoir une traçabilité pratiquement exhaustive montrant à l'Institution le rayonnement, l'influence et la représentativité de la réserve en générale, et plus particulièrement de l'UNOR. Cela nous permet, l'année suivante de consolider, et d'étayer sereinement une demande de subvention conséquente du fait des actions menées par nos associations.

■ **L'UNOR et son environnement** : comme vous le savez, l'un des objectifs de l'UNOR est d'être présent et visible dans les zones dites de « désert militaire », mais pas seulement. Le Président a rappelé au cours de ses interventions qu'il fallait lier des contacts avec les DMD qui peuvent être d'une aide importante et un soutien. Ne pas hésiter à se présenter à eux, en particulier lorsqu'ils prennent leurs fonctions. Être présent partout le plus souvent possible n'est hélas pas toujours facile compte tenu des nombreuses contraintes rencontrées par nos adhérents, tant sur le plan professionnel que familial, sans négliger les délais de transport.

- L'opération des dessins de Noël a obtenu encore cette année un grand succès avec plusieurs milliers de dessins collectés par nos associations. Ces dessins ont été envoyés avec les colis de Noël aux soldats en OPEX et en OPINT, sans oublier les blessés et les familles dans le deuil de l'un des leurs, mort au combat.

Au cours de l'année 2016, l'UNOR s'est manifesté au travers de nombreuses activités :



© Denys Chappéy

La Garde au drapeau de l'UNOR entourée par le COL (R) Jacques Vitrolles et le LCL (R) Philippe Ribatto.

- 18 janvier : cérémonie des vœux de l'UNOR à l'École militaire, où de nombreuses personnalités étaient présentes. À cette occasion ont été remis les prix littéraires aux lauréats après un choix toujours difficile pour le jury au regard des œuvres présentées.

- 6 mars : 3^e Trophée des réserves qui s'est couru en même temps que le semi-marathon de Paris avec une participation de 150 membres de la réserve opérationnelle et de la réserve citoyenne. Les participants ont bénéficié d'un maillot technique « flashi » pour être reconnu et soutenu par les spectateurs. Il est à déplorer comme l'an dernier que la remise des récompenses ait eu lieu au sein de l'enceinte mili-

taire du quartier Carnot et non sur le parvis du Château, ce qui aurait permis de créer ce fameux lien armées-Nation. L'UNOR a participé non seulement au renfort protocole mais également à la course par la présence du LCL (R) Tourtois, SG de l'UNOR.

- 18 juin : le SG a représenté le Président lors de la cérémonie commémorative au mont Valérien.

- 14 juillet : comme tous les ans, l'UNOR a apporté sa contribution pour les cérémonies avec 50 personnels réservistes pour distribuer les programmes dans les tribunes sur les Champs-Élysées.

- 22 août : baptême de la promotion ORSEM ; l'UNOR était représentée

par le COL (R) Montalbot, 1^{er} VP.
- 24 août : cérémonie de la Libération de Paris, l'UNOR était représentée par le SG.

- 15 septembre : commémoration du 90^e anniversaire de l'ANORRA à la mairie de Paris. Le délégué général a représenté le Président.

- 22 septembre : le Président et le 1^{er} VP ont rencontré le général Poncelin de Raucourt, nouveau secrétaire général du CSRM et délégué interarmées en charge des réserves (DIAR).

- 27 septembre : conseil d'administration de l'ANOH ; l'UNOR était représentée par le DG.

- 29 septembre : conseil d'administration du CNPC, l'UNOR était représentée par le LCL (H) Deveze.

- 1^{er} octobre : 20^e anniversaire de l'ANORGEND.

- 4 octobre : séance plénière de rentrée de la commission armée jeunesse (CAJ). À ce sujet, le Président se félicite de la composition et du travail de la délégation de l'UNOR. Au sein de cette commission, onze jeunes officiers de toutes les armées, des services et de la gendarmerie, s'impliquent avec dynamisme et conviction dans divers comités.

- 18 octobre : conseil restreint du CSRM avec participation du Président.

- 29-30 octobre : participation de notre Président au 90^e anniversaire de l'UNUCI en Italie.

- 16 novembre : à l'invitation du GDA Pollet, délégué réserve de l'armée de l'air, le président accompagné du 1^{er} VP et de tous les présidents nationaux, se sont rencontrés autour d'un déjeuner de travail à l'École militaire ; ce qui était une première. Ce fût l'occasion de faire connaissance et d'avoir des échanges sur la réserve en général.

- 17 novembre : confection des colis de Noël de Solidarité-Défense, avec la participation du délégué général et de M. Chappéy.

- 18 novembre : participation de notre Président à une prise d'armes

au 1^{er} RE à Simiane après un exercice avec l'AOR d'Aix-en-Provence où près de 50 réservistes ont été sollicités et vivement remerciés. Ce type d'exercice devrait être reconduit en 2017, et avec peut-être également le 4^e chasseur de GAP.

C'est une grande première à l'UNOR où une AOR au complet est associée comme plastron à un exercice avec une unité d'active. La conséquence positive de cette activité a été le doublement des effectifs par l'adhésion de nouveaux adhérents passant ainsi de 50 à 100. Une nouvelle preuve que lorsqu'on veut s'investir on peut y arriver !

- 26 novembre : conseil d'administration de l'UNOR.

- 2 décembre : commission consultative des réserves de l'armée de terre avec la participation du Président, de même que le 13 décembre à l'assemblée plénière du CRSM.

- 15 décembre : réunion du comité d'entente, représenté par le DG.

- 16 décembre : attribution des prix littéraires au siège de l'UNOR.

Que tous ceux qui ne sont pas retrouvés dans cette énumération m'excuse, mais il est bien difficile de citer de manière exhaustive l'ensemble des activités organisées. D'une manière générale, je veux ici souligner votre action envers la jeunesse qui a permis cette année encore d'organiser et de développer nos actions dans ce domaine.

Les rallyes lycéens et les journées découvertes nous ont permis d'approcher, dans de nombreux départements, cette jeunesse qui est, et qui demeure, notre avenir. Que tous les organisateurs de ces activités soient remerciés.

La finalité de toutes ces actions est bien la présence de notre Union, au quotidien, pour faire vivre cette flamme qui nous anime tous, celle d'une réserve forte, efficace sur le terrain et présente dans tous les cercles de réflexion qui conditionnent l'avenir.

■ **L'UNOR et son action internationale** : en 2016, la France a continué à participer aux activités de la CIOR avec une délégation en ligne avec le budget restreint accordé par le ministère de la Défense pour la période 2014-2016. Il n'y a pas eu cette année d'attrition supplémentaire et le format a été conservé, voire développé dans certaines activités : le séminaire d'hiver de la CIOR à Bruxelles ; l'Académie des langues en juillet ; le Congrès de la CIOR à MADRID du 1^{er} au 6 août où notre Président s'est rendu. Pour la première fois, la France n'était pas présente à la compétition militaire pour des raisons budgétaires. Le 22 septembre : réunion de travail à la DRAT sur les activités internationales ; du 1^{er} au 4 novembre : IBM de la CIOR à Prague. L'UNOR était représentée par le LCL (R) Conquer, délégué aux relations internationales et vice-président France de la CIOR.

L'année qui vient sera celle de la renégociation avec l'EMA de notre convention pour ces activités. Un travail important nous attend de manière à retrouver les financements utiles à la mise en place d'une délégation à la hauteur des ambitions de la France et de notre Union. D'autres activités internationales ont permis de démontrer notre capacité

à organiser et gérer de véritables opérations, notamment la Marche internationale de Nimègue (Pays-Bas) qui a fêté sa 100^e édition, avec toujours la même ferveur remportant un immense succès.

La délégation française, forte de 250 marcheurs, s'est couverte de gloire puisque tout le monde a terminé les 160 km du parcours. Le Président a félicité le LCL (R) Thierry Darney, responsable des marches à l'UNOR, pour la qualité de son travail. C'est une activité très importante pour l'UNOR car nous sommes mandatés par l'EMA pour former cette délégation comprenant des militaires d'active et de réserve de toutes les armées, services et de la gendarmerie. Enfin, nos activités de jumelage, notamment avec l'Allemagne, ont subi cette année un coup d'arrêt du fait du changement de présidence chez nos homologues. La réunion qui devait se tenir à Neuf Brisach, en septembre, a dû être reportée. Des contacts sont en cours et elle devrait se tenir prochainement à l'initiative de nos partenaires allemands.

Nos autres partenariats, même s'ils sont actifs au niveau local, devront être réactivés au plan national, notamment avec nos camarades suisses et espagnols.

■ **L'UNOR et sa communication** : notre revue trimestrielle *Armée &*

Le conseil d'administration extraordinaire

Un conseil d'administration extraordinaire (CAE) présidé par le LCL (H) André Deis, administrateur le plus âgé dans le grade le plus élevé, assisté de deux scrutateurs le COL (R) Philippe Montalbot et le LCL (R) Laurent Tourtois, a été organisé après l'assemblée générale ordinaire. Le COL (H) François Rebourg, président de la commission de contrôle et vérification des mandats et pouvoirs, a supervisé le bon déroulement du scrutin.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, LCL (H) André Deis a fait un rappel biographique sur le président fondateur des officiers de complément, le lieutenant Raymond Poincaré qui était président de la République.

À l'issue du vote par les administrateurs, le LCL (R) Philippe Ribatto, président de l'Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air (ANORAA), a été élu à l'unanimité 17^e président de l'UNOR.

Le drapeau de l'UNOR a été confié au LCL (R) Philippe Ribatto par son prédécesseur, le COL (R) Jacques Vitrolles, au cours d'une cérémonie qui a suivi le CAE.

Défense, outre la modernité de sa présentation, propose des articles de qualité qui nous permettent d'avoir des abonnés assidus et quasi stables. Ce n'est malgré tout pas suffisant car tout adhérent devrait s'abonner, en particulier chaque président d'association. La qualité des écrits appelle la quantité des lecteurs et, inversement, vos articles sont aussi les bienvenus. Il faut souligner la qualité de travail du rédacteur en chef, le commandant (R) Lionel Pétilion, qui a également en charge la gestion du site de l'UNOR qui contribue à nous faire connaître à l'extérieur.

Il ne faut pas oublier aussi notre photographe, Denys Chappey, mais qui n'est pas qu'un photographe car il a en charge également le renfort protocole en particulier pour le 14 Juillet. Il faut également citer en matière de communication le fameux bulletin d'informations militaires que beaucoup apprécient. Nous le devons au colonel (R) Dominique Bertrand président de l'AOR de La Réunion. Il doit être remercié pour la qualité

de son travail et l'intérêt qu'il suscite lors de sa diffusion hebdomadaire.

Je profite aussi de ce point de communication pour remercier nos deux permanents au siège, notre comptable le capitaine (er) Dalmasie, et le délégué général le colonel (er) de France ; qu'il soit aussi tous deux vivement remerciés.

Nous disposons d'un site internet de valeur et souvent consulté et nous en avons profité depuis deux ans pour y intégrer une rubrique d'appel aux dons pour notre association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général.

Dans le domaine de notre action sociale via l'ASUNOR, je rappelle que les deux appartements de Nice, rénovés, sont en mesure d'offrir à des conditions avantageuses des séjours agréables. Notre revue vous les présente pour vous inciter à les utiliser. Il ne faut pas hésiter à réserver pour des vacances sur la Côte d'Azur.

Pour conclure, comme vous le savez, depuis la suspension du service national, la société civile est la grande contributrice de réservistes

dont l'UNOR doit être la vitrine et le point de contact pour les extérieurs à celle-ci.

À cet effet, nous nous devons d'être encore plus efficaces afin que notre Union reste un interlocuteur plausible mais aussi inéluctable, essentiel, fondamental et primordial. Ceci autant pour les institutionnels que pour les jeunes camarades qui doivent venir renforcer nos rangs ; c'est pour nous vital.

Il est également très important que les associations nationales et territoriales s'appliquent à « chasser » le réserviste partout où il peut être. Nous nous devons d'être actifs en ce sens, car certains ne connaissent pas encore l'UNOR, d'autres ont perdu le contact avec la réserve, et enfin d'autres voudraient bien s'intéresser à la réserve mais ne savent pas comment faire ! Eh bien il faut les inviter à nous rejoindre et soyons de bons ambassadeur de notre Union.

Il est très encourageant de constater qu'en 2016, des présidents d'AOR ont cherché à aller de l'avant afin de créer un réel dynamisme pour rayonner, recruter et fidéliser, tandis que certains se complaisent dans le nombrilisme, l'égoïsme et le quant à soi. Non, il n'y a pas Paris et un siège déconnecté de la réalité du terrain comme certains se complaisent à le faire croire. Il n'y a qu'une Union aux multiples facettes avec un seul but, la victoire de nos idées.

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité par l'assemblée générale

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

■ **les raids** : cette année a vu l'organisation de cinq raids majeurs, sans compter ceux organisés localement. Malgré un soutien de l'Institution de plus en plus difficile à obtenir faute de moyens, nos associations parviennent encore à réaliser des objectifs ambitieux. Certaines enfin réussissent à construire de nouveaux projets, comme le Raid Anjou qui a vu le jour avec grand succès. Nous

Présentation du nouveau bureau de l'UNOR

- Président : lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto.
- Secrétaire général : lieutenant-colonel (R) Laurent Tourtois.
- 1^{er} vice-président : colonel (R) Philippe Montalbot.
- Vice-président Terre (Pdt ANRAT) : colonel (H) Michel Bachette-Peyrade.
- Vice-président Marine (Pdt ACORAM) : capitaine de vaisseau (H) Bruno Grout de Beaufort.
- Vice-président Air (Pdt ANORAA) : lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto.
- Vice-président Gendarmerie (Pdt ANORGEND) : capitaine (R) Renaud Ramillon-Deffarges.
- Vice-président SSA (Pdt UNMR/GORSSA) : médecin chef des services (R) Xavier Sauvageon.
- Vice-président SEA (Pdt ANCRESEA) : colonel (H) Denis Forterre.
- Vice-président officiers honoraires (Pdt ANOH) : lieutenant-colonel (H) Bernard Brard.
- Trésorier général : commissaire en chef de 2^e classe (H) Alain Layrac.
- Trésorier adjoint : colonel (R) Hervé Boca.
- Trésorier adjoint : lieutenant-colonel (H) Robert Fouillot.
- Trésorier adjoint : colonel (H) Guy de Saint-Martin.
- Secrétaire adjoint : lieutenant-colonel (R) Stéphane De Pauw.
- Secrétaire adjoint : pharmacien principal (R) Marie-Pierre Antoine.
- Secrétaire adjoint : colonel (R) Christian Ligeour.

devrons poursuivre dans cette voie qui démontre l'excellence physique et morale de nos adhérents.

■ **les marches** : elles se sont poursuivies et regroupent de plus en plus nos camarades réservistes avec des personnels d'active, notamment pour la marche de Nimègue pour laquelle l'UNOR est officiellement mandatée maintenant. Voilà un bel exemple de cohésion qui devra retenir toute notre attention pour parvenir à nos objectifs.

■ **les activités de montagne** : cette année a été favorisée par un enneigement de qualité qui a permis l'organisation de toutes les activités prévues au calendrier. Elles ont réunis de nombreux participants tant réservistes que civils. Que les responsables en soient remerciés, car au travers de cette diversité des participants, ils favorisent aussi la diffusion de l'esprit de défense.

■ **les tirs** : cette activité est actuellement en sommeil au niveau national en attendant la désignation d'un nouveau délégué pour succéder au CDC (H) Paul-Jean Chouteau décédé à l'été 2016. La collaboration avec la Fédération française de tir devra être relancée pour développer notre action dans ce domaine de l'acte élémentaire du combattant.

■ **les activités de cohésion** impliquant de plus en plus les jeunes lycéens : l'émergence de nombreux rallyes lycéens témoigne de la vitalité de nos associations affiliées et de leur engagement. Ces opérations de communication sont de nature à favoriser l'adhésion des plus jeunes de nos concitoyens. Certaines d'entre elles ont rencontré de vifs succès et ont été encouragées par notre environnement social, politique et économique.

LES RELATIONS INTERNATIONALES

■ 2009-2017 : huit années d'avancées pour l'UNOR à l'international :

- Le socle des relations internationales de l'UNOR reste le partenariat franco-allemand avec le VdRBW,

sous les auspices de la Brigade franco-allemande et en association avec la FNASOR. Le document signé de manière quadripartite à Mullheim, en 2011, reste la référence. Sa prochaine concrétisation sera un colloque avec prise d'armes et moment culturel et de convivialité franco-allemand, le samedi 7 octobre prochain.

- Trois partenariats bilatéraux sont particulièrement actifs avec les associations homologues de l'UNOR :

La FORE pour l'Espagne : le renouvellement du partenariat avait été signé au congrès de Toulouse, et il est animé à Madrid avec efficacité par le lieutenant (H) Daniel Petitjean. Un développement récent et une action conjointe menée en vue d'une réintégration éventuelle du Portugal dans la CIOR. L'UNUCI pour l'Italie qui vient de célébrer ses 90 ans en donnant une place de choix à ses partenariats bilatéraux. Le président de l'UNOR a signé le partenariat à Rome en 2012 lors d'une manifestation de prestige organisée par l'ancien président italien de la CIOR, le commandant Felipe Imbalzano. La Société suisse des officiers (SSO) a invité l'UNOR pour son AG de 2015 et a choisi ce moment pour la signature du partenariat paraphé par le COL (R) Vitrolles et le général Froidevaux.

Cinq autres partenariats ont été signés durant le mandat du président Vitrolles, avec la Norvège, la Roumanie, Chypre, la Bulgarie et l'Autriche. À noter que pour ce dernier, les vœux 2016 respectifs des deux associations nationales ont été mis à profit pour une signature à Paris, puis le lendemain à Vienne, avec le colonel Erich Cibulka.

■ La CIOR connaît une puissante relance avec le renouvellement de la quasi-totalité de la délégation française. L'élément de continuité a été le pentathlon militaire préparant à la compétition militaire, sous la conduite du commandant (R) Labadie. Deux équipes et peut-être trois seront alignées au congrès

d'été de Prague pour défendre les couleurs françaises. L'Académie des langues est un point d'effort avec son directeur, le colonel (R) Stanislas de Magnienville, son secrétaire professeur et deux autres professeurs mobilisés pour faire entendre la voix française au moyen de cours et d'examens certifiés dans le cadre OTAN. Une présence est assurée dans le comité des jeunes officiers (YROW), au comité des affaires civilo-militaires (CIMIC) et à celui des affaires stratégiques (DEFSEC). ■



Le COL (R) Jacques Vitrolles et son successeur le LCL (R) Philippe Ribatto, déposent la gerbe de l'UNOR sur la tombe du Soldat inconnu.

Administrateurs à l'ASUNOR

Suite au conseil d'administration qui s'est tenu vendredi 31 mars, quatre administrateurs de l'UNOR ont été élus pour siéger à l'ASUNOR. Il s'agit du colonel (H) René Cathala, du colonel (R) Jean-Louis Linossier, du colonel (R) Philippe Montalbot, du lieutenant-colonel (H) Raymond Pepier.

[Linguistes]

Par la capitaine (R) Fatimée Neziroski - Chargée des réseaux sociaux à l'ANOLiR



L'ex-DRAT devient membre d'honneur

Le deuxième conseil d'administration de l'ANOLiR pour l'année 2016 s'est réuni le 3 décembre dernier à l'École militaire à Paris.

Le programme de la journée qui rassemblait les membres du CA de l'Association nationale des officiers et sous-officiers linguistes de réserve (ANOLiR), était articulé en deux volets. La matinée tout d'abord, fut consacrée à la découverte de l'École militaire sous la conduite de deux guides remarquables, M. Gibert Obel et M. Henri

Vivier. Cela a permis à tous les administrateurs, et à leurs conjoints, de découvrir l'École militaire sous un jour inhabituel, loin de l'ambiance des salles de cours de l'ESORSEM ou des cabines de traduction des amphithéâtres.

Puis vint le moment d'accueillir les deux invités d'honneur de cette journée. Le colonel Miroslav N.,



Le CA de l'ANOLiR a notamment décidé de se rendre au Danemark pour son prochain voyage d'étude.

La terminologie militaire

Les membres de l'ANOLiR réunis en CA ont eu l'opportunité de découvrir, au travers de l'exposé du colonel (R) Ramuntcho G, l'organisation de la terminologie militaire non seulement au sein du ministère de la Défense français mais aussi des instances internationales partenaires.

Le Comité de terminologie militaire de l'armée de terre (CTMAT) a été créé en 1999 au sein du Commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur (CDES). Depuis il a progressivement affirmé sa participation aux instances de terminologie militaire, tant nationales qu'internationales. Un document de référence national dans le domaine de la terminologie, le *Manuel d'emploi des termes et sigles conventionnels militaires*, est publié chaque année.

UN GLOSSAIRE INTERARMÉES

Le choix des entrées dans ce manuel est fait en fonction de leur importance et de leur fréquence d'emploi. Le fond terminologique interarmées, et plus spécialement celui traitant des domaines doctrinaux, tactiques et logistiques, est adapté chaque année aux évolutions.

À partir des mêmes besoins, mais exprimés au niveau interarmées, le Comité interarmées de terminologie militaire (CITA) a produit un glossaire interarmées de terminologie opérationnelle. Il résulte des études menées dans le domaine des opérations interarmées et multinationales, avec la participation des différents acteurs impliqués dans les actions récentes. Il tient compte des dernières évolutions et notamment des travaux en cours au sein des différentes organisations internationales (OTAN, UE, ONU, OSCE, groupes de travail binationaux ou multinationaux, groupes interarmées de réflexion nationaux).

Source : revue *Réflexions tactiques* n° 29, mai 2014.

attaché de Défense de Serbie, ancien filleul de la 16^e promotion du Collège interarmées de défense (CID) en 2008-2009, a pris la parole pour rappeler l'expérience marquante qu'a été pour lui sa formation au sein du CID. Il a ensuite présenté l'état des relations bilatérales de la Serbie avec la France.

LES BONNES RELATIONS AVEC LA DRAT

Le second invité, le général de brigade (2s) Jean-Luc Jacquement qui fut délégué aux réserves de l'armée de terre (DRAT) de 2012 à 2016, a pris la parole pour rappeler les faits marquants de ses années passées à la DRAT, et les réformes qu'il a mis en place.

La présence du général était également motivée, outre le caractère très chaleureux des relations entre l'ANOLiR et la DRAT, par sa désignation au rang de membre d'honneur de l'ANOLiR.



© ANOLiR

Les membres du conseil d'administration de l'ANOLiR réunis à Paris
le 3 décembre 2016 en salle Guibert, connue comme salle internationale de l'École de Guerre.

Le président de notre association, le lieutenant-colonel (OLRAT) Charles Bertin lui a remis à cette occasion le diplôme et les attributs de membre d'honneur, marquant ainsi la fructueuse coopération établie avec le DRAT tout au long de son commandement.



© CICDE

Couverture du Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle (GIATO)
rédigé par le colonel (R) Ramuntcho G,
et publié par le CICDE.

TERMINOLOGIE MILITAIRE

Le second volet de cette journée était consacré à la tenue à proprement parler du conseil d'administration selon l'ordre du jour prévu. En préambule du CA, les 21 administrateurs présents ont pu assister à une conférence sur le CITA (Comité interarmées de terminologie militaire-voir encadré) par le colonel (R) Ramuntcho G.,

chargé du comité de terminologie militaire au Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF).

Le colonel (R) Ramuntcho G. est originaire de l'arme blindée cavalerie et a servi au 3^e Régiment de cuirassiers. Affecté au Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), il a notamment rédigé et publié en 2015 la dernière version du *Glossaire interarmées de terminologie opérationnelle* (GIATO), accessible librement sur Internet sur le site du CICDE. Dans la réserve, il est depuis 2013 le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la langue française du ministère de la Défense. Cette réunion du conseil d'administration a notamment permis de déterminer le pays d'accueil de notre prochain voyage d'étude : nous irons au Printemps 2017 à l'école des langues et cultures du Danemark. Elle a aussi permis de poser les bases d'une exposition consacrée aux interprètes militaires pendant la Première Guerre mondiale. Celle-ci se tiendra à Biesles, en Haute-Marne.



Une exposition inédite consacrée aux interprètes

L'ANOLiR organise à Biesles (Haute-Marne), du 24 juin au 13 août 2017, une exposition consacrée aux interprètes militaires durant la Première Guerre mondiale.

Cette localité Haut-marnaise a hébergé de 1917 à 1919 l'École des Interprètes près l'armée américaine.

Jamais auparavant une exposition n'a été consacrée à ce thème, et de très rares uniformes et documents seront présentés au public. Le jour de l'inauguration, des films seront projetés dans la salle des fêtes de Biesles (accès libre).

La 5^e batterie du 61^e RA de Semoutiers devrait notamment proposer des films mettant en scène le régiment entre 1914 et 1918.



© ANOLiR

Un interprète près l'armée américaine en 1917, reconnaissable au sphinx sur le fond vert du col de sa vareuse.

[**Compétition**]

Par le capitaine (R) Renaud Ramillon-Deffarges - Président national de l'ANORGEND

Par le major (R) Francis Dorr - Président départemental de l'ANORGEND Vaucluse

Par M. Jean-Claude Sanchez - Président de la section Haute-Savoie de l'UNP



Les gendarmes sur le Plateau des Glières

Une équipe de la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie (ANORGEND) du Vaucluse a participé au 7^e Raid commando des Glières. L'épreuve s'est déroulée par un temps magnifiquement ensoleillé et avec 70 cm de neige.

Depuis mars 2002, la section Haute-Savoie de l'Union nationale des parachutistes (UNP-74) organise, environ tous les deux ans, le Raid commando des Glières. Cette épreuve est devenue une référence des raids militaires à caractère patriotique.

Cette compétition sportive de l'UNP-74 se déroule en effet sur ces lieux historiques où s'illustrèrent les Résistants (lire encadré). Elle reprend le thème du combat des partisans.

Le Raid commando des Glières rassemble des équipes constituées de militaires d'active et de réserve des armées et de la gendarmerie nationale, de pompiers et du milieu associatif.

Preuve de la renommée internationale de ce raid, des équipes militaires suisses et italiennes ont participé à cette compétition



L'équipe de l'ANORGEND du Vaucluse était conduite par le major (R) Francis Dorr.

CONDITION PHYSIQUE, MORAL ET COHÉSION

Pour cette 7^e édition, une équipe de l'ANORGEND du Vaucluse a participé à ce challenge. Conduite par le major (R) Francis Dorr, elle comp-

tait notamment un jeune réserviste opérationnel issu d'une préparation militaire gendarmerie du mois d'août 2016.

Le Raid se caractérise par des épreuves très militaires « troupes parachutistes ». Avec la présence de plusieurs équipes d'active de l'armée suisse et plusieurs équipes d'active de chasseurs alpins italiens, le défi était grand.

Outre l'excellente condition physique, le moral et la cohésion sont les éléments essentiels pour achever la totalité des épreuves.

Si la topographie est l'épreuve pivot tout au long de la compétition, des ateliers comme le franchissement d'une paroi verticale avec une échelle « spéléo », la recherche de renseignements sur l'ennemi, le tir et la libération d'un otage ainsi que son exfiltration ont permis à chacun de repousser ses limites.

Un haut lieu de la Résistance en 1944

Ce raid organisé par l'UNP-74 rend hommage aux combattants français qui ont résisté sur ce plateau, de janvier à mars 1944, contre l'occupant nazi et la milice du régime de Vichy.

Véritable forteresse naturelle, le plateau des Glières abrita 465 résistants sous les ordres du lieutenant Tom Morel, compagnon de la Libération, puis du capitaine Maurice Anjot. En janvier 1944, le site du plateau des Glières fut choisi afin de recevoir des parachutages des alliés afin d'alimenter la Résistance et servir de base arrière dans le cadre du futur débarquement en Provence.

Le 26 mars 1944, une attaque des troupes allemandes et de la milice mobilisa 12 000 hommes. Les combats furent rudes au cours desquels 105 résistants furent tués. La bataille des Glières devint le symbole de la Résistance française. Le 2 septembre 1973, André Malraux, a inauguré le monument national à la Résistance du Plateau des Glières, œuvre d'Émile Gilioli.

RECUEILLEMENT ET HOMMAGE

Ce raid fût une belle expérience sportive et de camaraderie marquée par l'émotion et le recueillement avec l'intervention du général d'armée (2s) Jean-René Bachelet, ancien chef de corps du 27^e Ba et président de l'Association des Glières, lors de la cérémonie à la Nécropole nationale de Morette, puis au cimetière de Thones.

Le général a notamment évoqué la mémoire du colonel Yves Godard qui a contribué à la libération de la Haute-Savoie. ■

[Editorial]

Par le colonel (R) Philippe Montalbot - Premier vice-président et président national des organisations territoriales interarmées

Mes chers camarades,



Habemus Praesidem !

Soyons heureux ! Notre belle Union va bien ! Nous venons de vivre un moment important ; l'élection du 17^e président de l'UNOR. Ce fut surtout la rencontre d'un homme avec les représentants des adhérents de toutes les régions de France et les représentants des adhérents des armées et des services.

En effet, suivant l'ordre du jour du conseil d'administration, le candidat pressenti fut appelé par le président Jacques Vitrolles à présenter aux membres ses ambitions pour notre Union. L'attention de tous se fixa sur la tribune et le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto prit la parole. C'est à l'unanimité que les membres du conseil d'administration ont décidé de porter la candidature au conseil d'administration extra-ordinaire qui suivait l'assemblée générale.

« La première des vertus est le dévouement à la patrie », affirmait Napoléon. Nous

sommes convaincus qu'il en sera encore et toujours ainsi pour notre Union. Par la voix de votre serviteur, c'est l'ensemble des membres qui a chaleureusement et vivement remercié notre président, le colonel (R) Jacques Vitrolles, pour avoir su reconstruire et mettre notre Union en ordre de bataille avec des objectifs, puis avoir su préparer une succession paisible qui continuera de développer les actions de l'association dans l'esprit des fondateurs, avec efficacité, désintéressement et loyauté.

« Une démocratie doit être une fraternité, sinon, c'est une imposture ». Nous avons vécu cette consigne d'Antoine de Saint-Exupéry comme une évidence. Le conseil extraordinaire a rapidement fait s'élever la « fumée blanche » : un nouveau président est élu pour un mandat de quatre années ; le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, de l'armée de l'air. Le drapeau lui fut transmis pendant la cérémonie très militaire qui suivit.

C'est avec un second gros pincement au cœur que nous verrons notre délégué général, le colonel (er) Olivier de France se retirer prochainement après avoir préparé une belle succession en douceur. Soyons heureux en effet que notre Union puisse désormais être citée en exemple pour avoir rempli avec dignité et vaillance son devoir de transmettre. « La raison et la parole unissent les hommes entre eux », selon Cicéron. J'y ajouterai la confiance, la fraternité d'arme et l'amitié.

Puissent les Français trouver finalement une voie toute autant rassurante pour exercer leur devoir à l'occasion du vote qui engagera la conduite de notre pays ! De nombreuses interrogations restent sans réponse ; le « pouvoir médiatique » entretient un brouillard persistant, prouvant par là même son incapacité à remplir sa mission

d'information documentée sur les différents contrats proposés au peuple d'une part, et son devoir de pédagogie éclairée d'autre part.

Pour ce qui nous concerne, les candidats à l'élection présidentielle n'évoquent que de façon marginale les sujets de défense. Il est avancé un renforcement du budget de la défense à 2% du PIB... dans cinq ans, quand les réalités imposeraient 3% très rapidement.

Notre lettre envoyée aux candidats, signée par tous les présidents des associations nationales, pour « connaître très clairement la politique de défense qui sera poursuivie », abordant des sujets précis, n'a pas encore eu de retour. Notre Union souhaitait pourtant transmettre à ses 23 000 membres ou sympathisants, dans un esprit totalement apolitique, les intentions de chacun.

Il semble légitime que les électeurs disposent de toutes les données pour faire leur choix.

C'est pourquoi nous, qui sommes considérés comme « doublement citoyens », qui avons la particularité de mailler tout le territoire national, n'hésitons pas à rencontrer nos élus, à les interroger, à demander la réponse des candidats, à promouvoir l'esprit de défense, encore une fois dans le respect de notre esprit totalement apolitique.

Mes chers camarades, ne cédonz rien sur l'engagement qui nous anime, offrons notre éducation à la défense, faisons l'information, soyons acteurs. L'expérience ne nous enseigne-t-elle pas que l'on construit sa vie sur ce que l'on donne ! « Il est dans la nature de l'Homme d'opprimer ceux qui cèdent et de respecter ceux qui résistent » nous a appris Thucydide. ■



[**Compétition**]

Par le maître (H) Blaise Bascetto - Secrétaire Général de l'UNOR-CA

Une compétition bien soutenue par l'active

L'Union des officiers de réserve de la Côte d'Azur a organisé la 7^e édition du Trophée de tir médecin-colonel Francisque Commandré. Les réservistes italiens étaient présents.

Cette épreuve de tir aux armes réglementaires a pour objectif d'entretenir la capacité au maniement des armes, la validation des acquis de la réserve opérationnelle ou citoyenne, des membres des forces de l'ordre nationales ou municipales.

Elle accueille aussi dans le cadre de la convention européenne du réserviste, les adhérents italiens de l'UNUCI de Cuneo. Il s'agit de l'association de réservistes voisine et amie, aux ordres de son Président, le LCL Giuseppe Cantatore.

NOS REMERCIEMENTS

Nos remerciements appuyés vont au colonel Yann de Kermenguy, chef de corps du 1^{er} RCA, commandant le camp de Canjuers et le pôle d'entraînement Provence, pour son support en matériel sans lequel cette journée de cohésion régionale n'aurait pu connaître le succès attendu. De même, nous n'aurions rien pu mettre en place sans le support logistique en personnel d'encadrement et matériel de la cellule



Les concurrents ont pu se mesurer au Famas dernière génération.

Le classement

- Pistolet : 1^{er}/ 2CL Guillaume Sergent, 2^e/ LTN Patrick Bastiani, 3^e/ BRG Pascal Rosini.
- FAMAS : 1^{er}/ Mtre Pal Bernardy Dominique, 2^e/ SGT Laurent Loiseau, 3^e/ SGC Alain Galiego.
- Fusil AK47 : 1^{er}/ CPL Albert Hatitio, 2^e/ SGT Dominique Diot, 3^e/ LTN Jean-Claude Roelants

d'instruction au tir de combat du 1^{er} RCA, aux ordres des ADC Arnaud et Manuel, et leur équipe. Ils nous ont fait profiter de leur expérience professionnelle acquise sur les théâtres d'opérations extérieures. Qu'ils en soient remerciés.

Nous sommes également reconnaissants au président du Tir club fréjusien, Jacques Armitano, pour la mise à disposition de ses installations.

PA, FAMAS, AK 47, MAG ET MINIMI

La compétition s'est déroulée dans un cadre strictement sécurisé et encadré par des professionnels. Les militaires rompus à la discipline, les représentants de la police nationale, les réservistes et les membres de la fédération française de tir ont pu s'essayer et évaluer leurs performances donnant lieu à un classement aux différents ateliers : tir de vitesse au pistolet, sur cible à échap-

pement, tirs au FAMAS dernière génération à 50 m, 100 m et 200 m, tirs à l'AK 47 à 50 et 100 m, ainsi qu'aux armes de groupe (mitrailleuse légère Minimi en calibre 223 et Mag 58 en calibre 308). Force est de constater que dans ces épreuves soumises au comptage de points, les compétiteurs pratiquant régulièrement le tir, sportif ou professionnel, se sont distingués au palmarès. Cette manifestation s'est clôturée en fin d'après-midi par la remise des récompenses autour d'un moment de convivialité.

Cet instant fut précédé par une brève allocution au cours de laquelle ont été exprimés les souhaits de voir la reconduction et l'élargissement du Trophée médecin-colonel Francisque Commandré avec pour objectif principal la promotion de l'esprit de Défense, le renfort du lien armée-Nation, et la reconnaissance de notre action. ■



[Patrimoine]

Par le chef de bataillon (H) Paul Castanier - Vice-président de l'ACOSOR 48

Un projet de musée consacré au 142^e RI

L'Association des cadres officiers et sous-officiers de réserve de Lozère a présenté au maire de Mende son grand projet mémoriel.

Monsieur Suau, maire de Mende, et Madame Bourgade, 1^{re} adjointe, avaient répondu favorablement à l'invitation du président de l'ACOSOR 48 à l'occasion de la cérémonie des vœux et de la galette des Rois. C'est dans le local où est présentée l'exposition sur le 142^e RI, le régiment de Mende, durant la Grande Guerre que s'est tenue cette rencontre.

Les autorités ont pu découvrir des reliques rares telles que le drapeau des Médaillés militaires de Mende durant la Guerre 14-18, et celui des anciens combattants de Mende.

Il leur a été également présenté le sabre du colonel Lamolle, tué à l'ennemi à la tête du 142^e RI.

Les membres présents se sont ensuite dirigés vers le local prêté par la municipalité à l'ACOSOR 48. M. Suau et Mme Bourgade ont été entretenus d'un projet de création d'un musée à la mémoire du 142^e RI et des Mendois dans la Grande Guerre ; un musée pour lequel il serait utile que l'ACOSOR 48, dispose d'un local approprié.

Un grand merci à Monsieur le maire et à sa première adjointe pour leur

présence, et à nos amis qui avaient préparé cette rencontre. ■



Le maire découvre le drapeau des Médaillés militaires de Mende durant la Guerre 14-18.

© ACOSOR 48



[Lien armées-Nation]

Par le commandant (RC) Pierre-Jean Gagnebé - Secrétaire de l'AOCR 19

Deux commandants citoyens

À l'occasion de la St-Maurice, deux civils ont rejoints la réserve citoyenne.

Le mercredi 12 octobre 2016, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie de la Saint-Maurice, patron de l'infanterie qui avait lieu au 126^e RI de Brive-La-Gaillarde, deux civils ont été agréés dans la réserve citoyenne avec le grade honorifique de commandant.

UNE PSYCHOLOGUE ET UN CHIRURGIEN

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants de l'Association des officiers et des



Mme Héliane Dandan et M. William Assaf, nouveaux commandants dans la réserve citoyenne.

© AOCR 19

cadres de réserve de la Corrèze. Madame Héliane Dandan, psychologue, s'est vue remettre l'insigne au titre du Service de santé des armées, par le médecin en chef Christian Rebière, commandant le CMA de Brive. Monsieur William Assaf, chirurgien, s'est quant à lui vu remettre l'insigne, au titre de l'armée de terre, par le colonel Thomas Mollard, chef de corps du 126^e RI, commandant de la base de défense de Brive et DMD de la Corrèze. ■



[Biathlon du Semnoz]

Par l'ingénieur en chef (H) Alain Courtois - Président de l'AOR 74 et de l'UNOR Rhône-Alpes

Un anniversaire et une compétition nationale

L'AOR de Haute-Savoie a vécu en un mois deux évènements importants : son 90^e anniversaire et le biathlon national UNOR du Semnoz.

L'Association des officiers de réserve de Haute-Savoie (AOR 74) a vu le jour en 1926. Pour fêter ce 90^e anniversaire en janvier dernier, il fallait voir les choses en grand ! C'est donc au Centre des Pensières de la Fondation Mérieux, à Veyrier-du-Lac (tout près d'Annecy), que se sont réunis 60 membres des officiers et des sous-officiers de réserve, car les deux associations fonctionnent en osmose.

Nous avons convié à cet événement les deux patrons des entités militaires d'Annecy, à savoir le chef de corps du 27^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) et le colonel du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie. Les présidents des associations amies étaient bien entendu également invités.

L'AOR74 a marqué cet anniversaire en faisant des dons au profit des militaires blessés au service de la France

(Terre Fraternité et Fondation Maison de la gendarmerie).

APRÈS UNE ANNÉE D'INTERRUPTION

D'autre part, l'AOR 74 a pu reprendre l'organisation du biathlon national UNOR du Semnoz après l'impossibilité de le réaliser l'année dernière à cause de l'état d'urgence et du choc des attentats de novembre 2015 à Paris.

Cette épreuve qui s'est déroulée le 22 janvier, n'a pu être mise sur pied qu'avec le concours du 27^e BCA (l'active fournissant le matériel et la réserve assurant le soutien humain), de la station du Semnoz pour le tracer, du Club des sports Annecy Semnoz pour le chronométrage et d'une quarantaine d'officiers et de sous-officiers de réserve.

Le lieutenant-colonel (H) Alain Bernier, responsable des activités



L'ingénieur en chef (H) Alain Courtois, président de l'AOR 74, remet les dons au colonel Labrunye et au commandant Daviron.

« Montagne » à l'UNOR, était présent, de même que le chef de corps du 27^e BCA et trois équipes du bataillon qui ont participé à l'épreuve. Parmi les compétiteurs, on notait aussi une équipe de réservistes vosgiens, une autre de réservistes parisiens, le maire d'Annecy à la tête d'une équipe de la ville, et enfin des équipes de clubs de la région.

Outre l'épreuve de 10 km avec deux tirs de cinq cartouches 22 LR qui a réuni 21 équipes de trois, une course de 5 km avec un tir de cinq cartouches a rassemblé une trentaine de jeunes compétiteurs.

Plus que jamais, le biathlon national UNOR du Semnoz s'inscrit dans les axes d'action rappelés par notre président national : le lien armée-Nation et les actions à destination des jeunes.



Les concurrents au tir du biathlon du Semnoz en janvier dernier.

Résultats complets et photos sur le site Internet : aor74.free.fr



[Solidarité]

Par le sous-lieutenant (H) Fernand Morizot - Président de l'UNOR-PACA et Élizabeth Sahel de la Fondation Un Avenir Ensemble

Parrainage : le mérite se partage !

Que vous soyez titulaire de l'un des ordres nationaux ou de la Médaille militaire, vous pouvez vous engager aux côtés de jeunes méritants issus de milieux modestes.

Accroître les chances de réussite des jeunes méritants issus de milieux modestes grâce à la mobilisation des décorés des deux ordres nationaux (Légion d'honneur et Ordre national du Mérite) et de la Médaille militaire, tel est l'objectif de la Fondation Un Avenir Ensemble, reconnue d'utilité publique.

Cette fondation qui fut initiée par le général d'armée Jean-Pierre Kelche, alors Grand chancelier de la Légion d'honneur (2004-2010), est présidée par le Grand chancelier actuel, le général d'armée Benoît Puga.

ORIENTATION, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

« Sans cet appui qui m'a aidée à définir mon projet professionnel et à financer mon parcours d'études, je n'aurais jamais pu intégrer l'école Centrale Lille ».

Cette phrase de Sophia, filleule de la Fondation résume assez bien la mission d'Un Avenir Ensemble.

Identifiés en classe de seconde par les proviseurs des lycées sur des critères de mérite, d'exemplarité de travail et de comportement, chaque filleul est accompagné par un décoré de la Nation jusqu'à son entrée dans la vie active.

Soutenu par son référent académique, bénévole de la Fondation, et grâce à des outils pédagogiques, le parrain aide son filleul à se poser les bonnes questions, se projeter dans son orientation professionnelle et lui transmet des atouts indispensables à sa réussite : codes



Prise de parole d'une des filleules de Un Avenir Ensemble devant les parrains et marraines de la Fondation.

sociaux, culture générale, rapprochement avec le monde professionnel, etc.

Au-delà de la mise en relation entre le décoré « parrain » et le jeune méritant « filleul », la Fondation Un Avenir Ensemble accompagne l'ensemble de 900 parrainages répartis sur l'ensemble du territoire grâce au déploiement de sa démarche « Orientation, Formation et Insertion professionnelle ».

Par ailleurs, elle apporte selon le projet d'études du filleul une aide financière (1/3 sous forme d'aide directe et 2/3 sous forme d'emprunt).

RECRECITER 180 PARRAINS POUR 2017

Aujourd'hui, avec une première cohorte de 150 filleuls insérés dans la vie active dont près de 60% sont en CDI, la Fondation souhaite renforcer son impact et recruter 180 nouveaux parrains pour 2017.

Si vous souhaitez vous aussi aider, dans votre région, un jeune lycéen méritant à bâtir un projet professionnel à la hauteur de son potentiel, vous pouvez prendre contact par mail : contact.com-dev@fondation-avenirensemble.org, ou par téléphone : 01 40 62 84 66. ■





[Rando des Lannes]

Par l'adjudant-chef (H) David Josien - Président de l'ACR des Landes

Rando : une édition sous le soleil landais

La 10^e édition de la Rando des Lannes, organisée en octobre dernier par l'Association des cadres de réserve des Landes, s'est tenue en Pays de Born.

Dans le cadre bucolique des rives du lac d'Aureilhan, les cinq équipes se sont élancées sur le parcours VTT, sous un soleil généreux. Empruntant la piste cyclable qui relie l'intérieur des terres au littoral atlantique, les compétiteurs ont pu s'essayer à différentes activités :

- un parcours suspendu « piste noire », arbitré par le binôme Philippe Clin et Jean-Claude Erard,
- une course d'orientation nautique en canoë-kayak sur le lac d'Aureilhan, sous l'œil avisé du duo Jacques Durand et Jean De Tremeuge, membres de l'ANORAA,
- un fil rouge piloté par Jean-Claude Duprat, notre vice-président, et Pierre Lavallée. Cette activité de haute voltige a nécessité adresse et équilibre pour maîtriser le lancer de balles dans les réceptacles placés de part et d'autre d'une tyrolienne simple horizontale.

ÉPREUVES DE TIR À L'ARC ET D'AIRSOFT

Pour nos vétérans, il n'y a pas eu de répit. Abandonnant leur monture, les voici enrôlés pour une CO

Classement des équipes

1^{er}/ Les Cayocs : équipe du CNE (R) Amestoy de la DMD 40 avec 2 870 pts.
2^e/ Les Bisons : équipe de l'ADJ Le Pierres du 126^e RI avec 2 681 pts.
3^e/ les Gendy : équipe du CDT (R) Salembier du GGM2/II avec 2 421 pts.

réglementaire, concoctée par notre expert Jean-Pierre Gerbaut, sous la direction de Jean-Pierre Brèthes, président de l'Amicale du 34^e RI, et de François Revel.

Deux ateliers supplémentaires attendent nos compétiteurs : du tir à l'arc et du tir de précision avec des répliques de type « sniper ».

Nos « Robin des Bois en herbe » n'ont pas eu trop de mal à atteindre les « pommes » d'un mètre de diamètre qui leur ont été proposées par le Club de Pontenx-les-Forges.

Le tir airsoft a été plus délicat car la ciblerie dynamique, proposée cette année, a demandé patience et précision. Les balles de ping-pong, servant de cibles, ont compliqué la tâche de nos tireurs par leurs apparitions furtives. Nos deux directeurs de tir, Michel Corderand et André



Un concurrent sur le parcours suspendu « piste noire ».

Cinelli, ont veillé au bon déroulement de l'épreuve chronométrée.

LA REMISE DES PRIX

Au PC tenu par Dominique Le Men et Michèle Josien, l'enregistrement des résultats et le suivi des équipes a été supervisé par le président de l'ACR, David Josien. Enfin, une restauration chaude a été proposée, en attendant les derniers concurrents par notre équipe logistique du jour, Jeanne Erard, Marie-Anne et Pierre Bestaven. La couverture médiatique a été assurée par le président de l'ANSORAA, Gérard Fouré.

Tous les concurrents et contrôleurs se sont retrouvés pour la remise des prix, en présence de M. Jean-Richard Saint-Jours, maire d'Aureilhan, et de son adjoint M. Bernard Jullian. Et comme il se doit, c'est par un repas de cohésion que s'est clôturée cette journée.



Une équipe se livre à la CO nautique en canoë-kayak sur le lac d'Aureilhan.



[Biathlon]

Par le lieutenant-colonel (H) Ange Bueno - Président de l'AOCR des Vosges

Plus de 80 participants à Bussang

Plus de 80 concurrents ont participé au 23^e Biathlon Jean Humbert qui s'est déroulé à Bussang, dans les Vosges, le 29 janvier dernier.

Des conditions climatiques supportables et une neige de bonne qualité ont permis à la 23^e édition du biathlon militaire de Bussang (Vosges) de se dérouler favorablement.

Cette épreuve était organisée par l'Association des officiers et cadres de réserve des Vosges (AOCRV).

Ils étaient 82 concurrents à s'affronter sur les pistes de ski de fond du domaine de Rochelotte, préalablement damées avec soin par le personnel communal.

DEUX PARCOURS

Chaque concurrent devait soit parcourir un tour de circuit de 5 km, soit parcourir deux tours de circuit de 5 km, avec dans les deux cas à mi-parcours un tir couché sur des cibles olympiques à 10 m, avec des carabines à air comprimés de tir sportif. Les pénalités de tir étaient comptées à une minute.

À 8h30 précises, les premiers concurrents se sont présentés sur le site de Rochelotte où le départ leur était donné sous le contrôle des organisateurs, et à intervalle d'une minute. À l'arrivée qui était au même endroit, les biathlètes eurent le plaisir de déguster (avec modération) un excellent vin chaud vosgien bien réconfortant.

UNE MANIFESTATION RÉUSSIE

À l'issue de cette épreuve, le lieutenant-colonel (H) Bueno, président de l'Association des officiers et cadres de réserve des Vosges, a pris la parole pour



Les vainqueurs mis à l'honneur, notamment en présence du maire de Bussang.

remercier le directeur et le personnel du centre de vacances Azureva, pour leur accueil, ainsi que toutes les personnes présentes (concurrents, accompagnateurs, organisateurs et bénévoles) qui par leurs compétences, leur esprit de corps et de camaraderie, ont œuvré à la réussite de cette manifestation.

Puis ce fût au tour des personnalités invitées, le colonel Schoenher, commandant le groupement de gendarmerie des Vosges, le lieutenant-colonel (H) Bernier, représentant l'UNOR et responsable des activités « Montagne », et enfin M. Vinel, maire de Bussang, de s'exprimer.

Enfin, les résultats furent proclamés

par le lieutenant-colonel (H) Colnet, responsable du biathlon, épaulé dans cette tâche par le lieutenant-colonel (H) Grammont et le chef d'escadron Bettolo.

Les remises des trophées et des médailles ont été faites par les autorités présentes ainsi que par le chef de bataillon (H) Gegout, directeur technique et le capitaine (H) Bougho, directeur du tir.

Pour clore la matinée, le Président Bueno invitât l'assemblée à partager un moment de convivialité et d'amitié, avant d'aller déjeuner au Centre Azureva. Rendez-vous est d'ores-et-déjà pris pour la 24^e édition du biathlon militaire de Bussang qui aura lieu le 28 janvier 2018. ■



[Exercice régimentaire]

Par le lieutenant (R) Bruno Sangline - Vice-président de l'AORA 13

Des réservistes comme plastron des légionnaires

Au mois de novembre dernier, une quarantaine de membres de l'AORA 13 ont servi de plastron dans l'exercice régimentaire Vaillant 2016 du 1^{er} RE d'Aubagne.

Du mercredi 16 au vendredi 18 novembre 2016, le 1^{er} Régiment étranger a effectué un exercice d'envergure, appelé *Vaillant 2016*, sur la commune de Simiane-Collongue, dans les Bouches-du-Rhône. Cet exercice régimentaire était basé sur un scénario particulièrement réaliste et en condition réelle. Situation inédite, des réservistes de l'AORA (Association des officiers de réserve et réservistes du Pays d'Aix) ont pris part à cet exercice en faisant office de plastron. L'objectif de cet entraînement pour les légionnaires était de travailler sur les fondamentaux du combat sur le territoire national. Cela permettait de les préparer à une éventuelle mobilisation de l'armée pour intervenir dans la région.

ÉMEUTIERS, PILLARDS ET ACTIVISTES

La population avait été préalablement informée de cet entraînement pour ne pas être surprise devant un tel déploiement de forces militaires. Malgré tout, certains riverains ont connu de belles surprises en tombant sur des *checkpoints* ou sur des patrouilles armées. Près de 180 hommes du 1^{er} RE ont donc « envahi » Simiane-Collongue et ses environs sur un scénario très réaliste : « À la suite d'une série d'attentats perpétrés en France, la campagne présidentielle se déroule sur fond de tension extrême. L'assassinat d'un leader politique a provoqué des manifestations qui ont dégénéré en émeutes. Aix et Marseille étant désormais sous contrôle,

le chaos s'est déplacé vers les zones semi-urbaines situées entre ces deux villes où des groupes tiennent des territoires sous leur contrôle. Face à cette situation, le préfet a décidé de faire appel à l'armée. Un groupe de pillards (entre 25 et 30) armés opère à partir de Simiane et tient la voie rapide D6 sous ses tirs directs. Un groupe d'activistes radicalisés d'environ 15 individus pourrait mener des actions terroristes sur les forces de sécurité, police, armée et contre la population. »

BALLES À BLANC CONTRE AIRSOFT

Le 16 novembre dès 8h00, plusieurs compagnies se sont déployées à dif-

férents endroits stratégiques pour investir la ville. Certaines ont été déposées par les hélicoptères Super Puma de l'ALAT, d'autres sont arrivées par le sud, à pied, depuis les collines du massif de l'Étoile. Le centre opérationnel des légionnaires et des points de contrôle ont été mis en place dans la ville. Objectif : reprendre la cité aux pillards et activistes radicalisés afin d'y maintenir l'ordre. Le rôle de ces derniers, techniquement appelés FORAD (force adverse), était tenu par quelques 41 réservistes de l'AORA qui faisaient office de plastron. Côté Légion, les militaires ont tiré



Côte à côte, les légionnaires du 1^{er} RE et les membres de l'UNOR AORA sont sur les rangs pour la prise d'armes sur la place de Simiane-Collongue.



Les rebelles tentent de passer en force ; les légionnaires sont là pour les stopper !

© UNOR AORA

avec des balles à blanc, alors que côté « rebelles », les réservistes ont utilisé des armes airsoft (sans bille) ainsi que quelques munitions à blanc et des grenades d'exercice.

SOUS L'ŒIL DES COMMANDANTS D'UNITÉS

L'exercice s'est déroulé en plusieurs phases et incidents programmés par les réservistes de l'AORA : une voiture piégée, des personnes qui refusaient le contrôle, des manifestations, etc.

Les légionnaires ont dû faire face et réagir à l'arrivée de partisans, d'opposants, de réfugiés, tenir les *checkpoints*, assurer les patrouilles et monter des assauts contre les points tenus par l'ennemi, aidés en cela par les reconnaissances de la Gazelle Viviane de l'ALAT.

Près d'une grotte aux abords de la ville, s'est déroulé un affrontement important où les rebelles avaient établi un hôpital de fortune. Une grosse dizaine d'opposants y attendait les légionnaires. Après des échanges de tirs, certains « méchants » se sont rendus, d'autres gisaient au sol. Les légionnaires ont dû désarmer les rebelles et vérifier qu'ils n'avaient pas d'armes cachées sur eux. Il ne faut rien laisser au hasard. Les commandants d'unités veillaient au grain pour valider les bons réflexes de leurs hommes et s'assurer que

les comptes rendus par radio au CO étaient de bonne qualité.

NE PAS LAISSER DÉGÉNÉRER LA SITUATION

Le jeudi après-midi, des miliciens de la ville, soucieux de défendre leurs maisons et leurs familles, étaient exaspérés car on les avait désarmés par surprise alors qu'ils voulaient aider les militaires. Ils sont venus manifester devant le PC du chef de corps pour récupérer leurs armes. Il s'en est suivi des bousculades, des empoignades, des cris et des plaintes ! Des femmes et des enfants étaient là ; les militaires étaient soucieux de ne pas laisser la situation dégénérer. Finalement, quelques leaders ont été interpellés et conduits devant le colonel. Chacun s'explique et tout rentre dans l'ordre. L'armée va protéger les populations ; le scénario est joué jusqu'au bout...

Les enfants qui sortaient de l'école en redemandaient, fascinés par l'arrivée de ces militaires aux accents venus de pays lointains.

La dernière nuit a donné lieu à quelques harcèlements de la part des rebelles mais l'essentiel de la mission de reprise du territoire était accomplie. L'exercice s'est clôturé au petit matin.

UN EXERCICE EN PHASE AVEC LE CONTEXTE ACTUEL

Après le temps des « combats », il y a eu un temps d'évaluation, dans les deux camps, pour consigner ce qui a fonctionné et ce qui pourrait être amélioré. Des séances de débriefing à froid étaient aussi programmées. Chaque année, le régiment effectue un exercice identique dans une ville différente comme ce fut le cas précédemment au Castellet ou à Pourcieux. Le choix de Simiane n'est pas étranger au fait que tous les mois l'UNOR-AORA entraîne ses cadets sur cette commune.

Son maire, Philippe Arduin est un ancien officier de la Légion étrangère. Pour lui, « depuis les attentats perpétrés en France, on sent un regain de popularité. Cet exercice est en phase avec le contexte actuel. Il y a cinq ans, on aurait donné ce scénario, on nous aurait pris pour des fous. Maintenant, plus du tout. Certes, nous avons une partie combat dans cet exercice mais le but surtout, c'est de maintenir l'ordre dans la ville et non pas de jouer aux cow-boys et aux Indiens. »

LES RÉSERVISTES SUR LES RANGS

Une prise d'armes organisée le vendredi matin sur la place de Simiane-Collongue est venue clôturer ces trois jours d'exercice. Aux côtés des légionnaires du 1^{er} RE, étaient présents sur les rangs les réservistes de l'UNOR AORA et leur président, le capitaine (R) Luc Poussel, le président national de l'UNOR, le colonel (R) Vitrolles, ainsi que les représentants des associations d'anciens combattants et quelques élus autour du maire de Simiane-Collongue.

Les enfants de l'école voisine se sont approchés en grappes à l'heure de la récréation, agglutinés derrière la clôture de l'école. L'émotion fut intense pour tous lorsqu'ils ont entonné à pleine voix *La Marseillaise* lancée par le clairon du régiment.

Un moment de convivialité offert par la municipalité a permis enfin à tous de se congratuler pour le travail accompli, d'échanger quelques cadeaux et coordonnées, et aussi... de se remémorer les empoignades et confrontations de ces quelques jours passés ensemble à s'entraîner et travailler au service de la défense de la France.

L'UNOR AORA a été invitée par le 1^{er} RE pour la fête de Camerone 2017 à Aubagne, et pourquoi pas l'an prochain, à participer à un nouvel exercice. ■



[**Compétition**]

Par le lieutenant-colonel (H) Yves Thoor - Président de l'ACRA de Dunkerque

Avec les réservistes belges et allemands

Le 1^{er} octobre 2016, le Fort des Dunes de Leffrinckoucke a accueilli la compétition internationale de tir organisée par l'ACRA de Dunkerque.

Nos camarades officiers et sous-officiers belges et allemands ont répondu présents à l'invitation de notre association, afin de participer à notre traditionnelle compétition internationale de tir. Ce concours a permis de réunir, comme c'est le cas pour chacune de nos éditions, nos amis étrangers, les cadres de réserve dunkerquois, ainsi que nos camarades Calaisiens, toujours aussi désireux d'être à nos côtés dans ce genre de rencontre.

Nous pûmes ainsi concevoir onze équipes de quatre tireurs. Nos épreuves se composaient d'un tir au pistolet et à la carabine (25 m et 50 m) avec munitions 22 LR.

LES CLASSEMENTS

Le concours 2016 a été « un bon cru » pour nos représentants qui remportèrent le classement du com-

biné par équipe avec 676 points. Les SOR de Dunkerque (SOR/DK) se classèrent 4^e avec 601 points, et les Calaisiens, 5^e avec 598 points.

■ Au pistolet : 1^{er} OR/DK avec 342 points ;

■ À la carabine : 1^{re} la Belgique avec 337 points, 2^e l'Allemagne avec 335 pts, 3^e OR/DK avec 334 points.

■ Classement individuel au Com-

biné : 1^{er} M/A Philippe Bacot de l'OR/DK avec 182 pts/200.

Le Président rappela les liens d'amitié qui unissent nos différentes formations, et remercia l'ensemble des participants pour avoir manifesté durant cette compétition un excellent état d'esprit, et confirmé ainsi ce désir de voir perdurer cette épreuve internationale initiée il y a 40 ans. ■



Les participants réunis au Fort des Dunes de Leffrinckoucke.

© ACRA Dunkerque



[**Hommage**]

Disparition du colonel (H) Charles Pilorget

C'est avec une grande tristesse que le lieutenant-colonel (H) Fonteneau, président de l'AOR de Vannes a annoncé le décès du colonel (H) Charles Pilorget dans sa 90^e année.

Très actif, dynamique et meneur d'hommes, il participait encore fidèlement il y a quelques mois à la vie de l'association. En même temps qu'il servait son pays par son engagement dans la réserve, il ser-

vait aussi au secours de son prochain par le biais de la SNSM dont il a été le président fondateur pour la station du golfe du Morbihan, car la mer a été sa passion pendant cinquante-deux ans.

Le colonel (H) Pilorget était chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, officier du Mérite maritime, chevalier des Palmes académiques. ■



[Lien armée-Nation]

Par le colonel (H) Claude Froideval - Président de l'AOR de Lens

Lettres de félicitations pour les élèves patriotes

Depuis de nombreuses années l'AOR Lens relaie l'association Solidarité Défense dans son action « un dessin pour un militaire en OPEX. »

L'AOR de Lens a sensibilisé pour cette opération 68 classes dans 21 écoles de 15 villes de l'arrondissement.

Comme chaque année, nous tenons à remercier, au nom des militaires en OPEX, chacune de ces classes qui a contribué à l'opération « un dessin pour un militaire » en leur remettant une lettre de félicitations de la part de l'UNOR.

EN PRÉSENCE DES AUTORITÉS

Accompagné du colonel (H) Ronfort, principalement, ces visites se font en uniforme puisque ces enfants ont communiqué avec des militaires. Cette démarche a pour objectif de renforcer le lien armée-Nation à travers les différents acteurs du monde enseignant.

Dans la mesure du possible, nous essayons d'impliquer les autorités locales dans notre démarche. C'est ainsi que le 8 février dernier, une cérémonie de remise des lettres de félicitations de l'UNOR a eu lieu à l'école Duclos de Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais).

La présence de Mme Élodie Degiovanni, sous-préfète, de M. Bruno Yard, maire, de Mme Debast, inspectrice de l'Éducation nationale, de M. Hazard, inspecteur général de l'Éducation nationale, des responsables locaux de l'école, des parents d'élèves, du lieutenant-colonel (H) André Deis, président régional de l'UNOR, d'officiers en tenue, du drapeau de l'AOR Lens, intimidèrent quelque peu les élèves.



Le 8 février dernier, l'AOR de Lens récompensait les classes ayant participé à l'opération « un dessin pour un militaire » en leur remettant une lettre de félicitations de la part de l'UNOR.

UNE MINUTE DE SILENCE

Après les explications d'usage concernant le rôle des militaires en OPEX et les difficultés qu'ils rencontrent, chaque classe a reçu la lettre de félicitation de l'UNOR, et chaque élève un petit carton de remerciement de la part de l'AOR Lens.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence pour les victimes des différents conflits dans le monde et particulièrement pour nos militaires tombés en opération ou en France, et par une magnifique *Marseillaise* chantée par les cinq classes.



Le colonel (H) Claude Froideval remet à chaque élève un petit carton de remerciement de la part de l'AOR Lens.

Entretien

Le Centre de documentation de l'École militaire



© DR

Le CDEM a pour mission de promouvoir les sciences de la défense et de la sécurité ainsi que celles de la géopolitique et des relations internationales. Son directeur, Franck Smith, agrégé d'histoire, est conservateur des bibliothèques depuis 2002. Après avoir exercé en bibliothèque universitaire, il a rejoint la direction de l'enseignement militaire supérieur en septembre 2016.

Armée & Défense – *Présentez-nous le CDEM, ses principales missions et son public ?*

Franck Smith – Le CDEM procède d'une volonté de rassembler en un lieu unique, accessible et bien doté, les ressources documentaires utiles aussi bien aux nombreux organismes, centres et instituts implantés sur le site de l'École militaire, qu'aux acteurs civils ou militaires de la réflexion de défense. Il a ouvert au public en octobre 2009 dans un bâtiment entièrement rénové de l'École militaire (bâtiment 12). Une équipe de 20 agents concourt à son bon fonctionnement.

À la fois bibliothèque et centre de documentation, le CDEM offre au millier de lecteurs actuellement inscrits, une capacité d'accueil de quelque 150 places assises avec un accès facilité à internet et aux logiciels de bureautique. Ce service public est accessible gratuitement.

Il met à disposition des collections spécialisées en sciences de la défense et de la sécurité, en géopolitique et relations internationales, qu'elles soient imprimées (40 000 ouvrages, 300 titres de périodiques en cours, mémoires de stagiaires...), ou électroniques (revues en ligne, bases de données). Elles sont consultables sur place ou empruntables pour certaines.

Il s'agit donc d'abord d'un lieu d'étude et de travail individuel, mais aussi d'un lieu de vie grâce à ses équipements (salles de travail en groupe, cafétéria)

et à l'action culturelle et scientifique qu'il développe (expositions et manifestations).

A. & D. – *Le CDEM est donc très utiles aux auditeurs et stagiaires.*

F.S. – Le CDEM apporte effectivement également un soutien direct aux activités de formation des auditeurs du Centre des hautes études militaires (CHEM) et des stagiaires de l'École de Guerre à travers les produits documentaires (bibliographies, synthèses ou dossiers documentaires) qu'il élabore.

Il appuie la recherche d'information approfondie de la communauté de défense par l'intermédiaire des bulletins de veille qu'il diffuse sur son site internet.

Enfin, en assurant la gestion de la bibliothèque patrimoniale située dans le bâtiment 1 de l'École militaire, héritée de l'ancienne École supérieure de guerre, le CDEM contribue à la préservation, à la transmission et à la valorisation du patrimoine (près de 100 000 documents datant du XVI^e au XX^e siècle) du ministère de la Défense.

A. & D. – *Quel est le public du CDEM ?*

F.S. – Le public relevant du ministère de la Défense est majoritaire ; les étudiants de niveau Master ou Doctorat, les chercheurs du monde universitaire ou associatif représentant toutefois encore près de 45 %

[Notre sélection] Lu pour vous

Par le colonel (H) Alain J. Roux

des inscrits. L'on ne saurait trop encourager les cadres de réserve à venir découvrir ou redécouvrir le CDEM et la bibliothèque patrimoniale : les motifs ne manquent pas et les esprits curieux devraient, je l'espère, en être surpris et satisfaits...

A. & D. – Apparemment la place des publications en langue anglaise augmente alors que celle des livres en langue française diminue. Pourquoi ?

F.S. – La langue anglaise s'étant très largement imposée comme langue de la recherche dans l'univers

académique, les acquisitions du CDEM (qui abrite un fonds d'étude et de recherche) suivent effectivement cette évolution.

Il faut aussi ajouter que dans le domaine spécifique des sciences de la défense, de la géopolitique et des relations internationales, l'offre éditoriale d'origine anglo-saxonne est particulièrement fournie.

Enfin, la pratique de la langue anglaise faisant l'objet d'une attention renforcée dans la formation des officiers supérieurs, comme dans celle des doctorants, la demande se révèle plus soutenue pour une documentation en anglais.

MARÉCHAL JUIN

Auteur : Jean-Christophe Notin
Éditions Tallandier - 28,90 €



France du XX^e siècle, même si son action est cruciale deux années seulement. Fils de gendarme, toujours respectueux de la légalité, il sort major de Saint-Cyr, de la même promotion que De Gaulle qu'il tutoiera toute sa vie. Il se fait remarquer en 1914-18. Au Maroc, il est très apprécié du maréchal Lyautey. Commandant une division en 1940, il se bat avec un certain succès, mais il est quand même fait prisonnier.

Libéré, difficilement, à la demande de gouvernants de Vichy, il prend la succession à Alger du général Weygand qui vient de reconstituer l'Armée d'Afrique, et que les nationaux-socialistes allemands veulent éliminer. L'auteur détaille, avec les différentes données disponibles, cet épisode que les adversaires d'Alphonse Juin vont essayer d'utiliser contre lui.

La grande affaire est le débarquement anglo-saxon en Afrique du Nord. Par suite de consignes mal comprises, ce débarquement tourne au drame sanglant. L'amiral Darlan, sur place, y met fin, mais les Allemands débarquent en Tunisie. Il s'ensuit la dure campagne de Tunisie où Juin intervient d'Alger pendant que Darlan est assassiné par un membre français du SOE britannique, relié aux FFL, et que De Gaulle et Giraud se disputent le pouvoir.

Toute cette partie, bien qu'incomplète de l'aveu de l'auteur, représente l'un des aspects les plus intéressants de l'ouvrage et justifie sa lecture. De 1943 à 1944, le général Juin met sur pied le Corps expéditionnaire français en Italie, d'abord simple élément des armées anglo-américaines. Ses capacités sont reconnues pour son sens de la manœuvre et les qualités de ses soldats, particulièrement des berbères marocains qu'il apprécie depuis sa jeunesse.

Puis ses rôles deviennent moins connus, bien que très importants dans la reconstitution des armées françaises. La IV^e République lui confie des fonctions importantes, ainsi au Maroc malgré de nombreux adversaires.

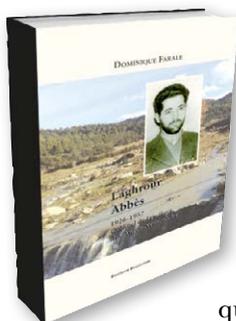
L'ouvrage détaille ce que les jeunes Français de l'époque ignoraient ; la fin de sa vie est gâchée et attristée par l'abandon de son pays natal par le président De Gaulle.

L'auteur insiste sur les périodes fastes de la vie d'Alphonse Juin, mais ne dissimule pas les nombreux écueils qu'il a rencontrés. Cet ouvrage de 700 pages se lit par morceaux, mais pour l'apprécier au mieux, il faut déjà posséder de solides notions d'histoire.

Un livre recommandé pour mieux connaître l'Histoire de France durant la période 1930-1960.

LAGHOUR ABBÈS 1926-1957 COLONEL DE LA WILAYA DES AURÈS-NÉMENTCHA

Auteur : Dominique Farale
Éditions Bouchène - 16 €



Encore un livre de plus sur l'Algérie vue par des combattants français ? Bien au contraire, c'est l'histoire de Berbères rejetés dans la rébellion par l'inconscience de dirigeants français et qui sont pris entre les différentes factions du Front de libération nationale (FLN)

qui se déchirent, et se tuent, entre elles.

L'auteur, lieutenant dans la Légion en 1954, commence par décrire rapidement ces mouvements. Le principal personnage, Laghour Abbès, est un Kabyle natif du massif des Aurès. Jeune employé d'une commune mixte, il adhère à un mouvement nationaliste et participe à la première révolte du 1^{er} novembre 1954. Il se révèle un chef habile et commence à se heurter aux effectifs réduits de l'armée française dans cette période.

Mais bientôt, la population très pauvre ne peut plus nourrir les « rebelles » et ceux-ci emploient la terreur pour s'imposer. Finalement, la population musulmane se partage en trois tiers : un qui continue la révolte, un qui préfère encore le système français, et un attentiste.

Pendant ce temps, les dirigeants du FLN, dont une partie s'est mise à l'abri en Tunisie, se combattent entre eux. Laghour Abbès tue son jeune adjoint particulièrement sanguinaire, mais il est attiré en Tunisie où il est tué par ses frères d'armes.

Cet ouvrage décrit bien l'atmosphère de cette époque vu du côté FLN. Il montre comment les militaires français réagissent vis-à-vis de la population ; puis comment la victoire militaire et la paix sont trahies au profit d'une vision politique particulière.

Ce livre décrit des situations peu connues du public actuel ; de plus, il est vivant, si l'on ose dire.

Ce livre confortera les plus anciens qui ont vécu ce drame, et donnera aux plus jeunes une vision réaliste de cette guerre dont l'histoire est encore déformée de nos jours.

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE L'ORCHESTRE ROUGE

Auteur : Guillaume Bourgeois
Nouveau monde éditions - 24 €



L'Orchestre Rouge, organisation complexe de renseignements anti-national-socialiste au profit du Commandement soviétique durant la Seconde Guerre mondiale, a été l'objet de plusieurs livres fondés sur l'attrait des histoires d'espionnage et des acteurs mystérieux.

Ici, l'auteur décortique les archives consultables et les témoignages des acteurs encore vivants pour exposer ce qu'il a pu trouver. Il dit à plusieurs reprises qu'il reste encore beaucoup à préciser.

Guillaume Bourgeois s'attache à donner une image des différentes organisations qui s'interpénètrent, et de leurs membres d'origines voisines – souvent des israélites – provenant de l'ancien empire russe gagnés au départ à la cause communiste russe, plus connue sous l'adjectif de soviétique, et hostiles au national-socialisme allemand.

Malheureusement, les différents membres de ce que les Allemands appellent la Rote Kapelle, ont des connaissances insuffisantes de la clandestinité face à l'organisation allemande. Ils se font capturer puis torturer ; la plupart y perdent leur vie.

Quelques-uns sont retournés par un service national-socialiste spécialisé, espérant tromper leurs bourreaux. Les deux « chefs » Trepper et l'officier soviétique Gourevitch s'en sortent à peu près. Ils prétendent après coup avoir joué un double jeu. Mais le lecteur ne perçoit pas finalement quelles sont les informations importantes fournies à l'Armée Rouge.

Les 540 pages de texte sont compréhensibles si l'on a une excellente mémoire et que l'on regarde avec attention les résumés, bien faits, présentés au début de chaque chapitre. Le livre est surtout un condensé des erreurs à ne pas commettre lorsqu'on travaille dans un organisme clandestin.

Ce livre présente un grand intérêt. C'est un véritable manuel de ce qu'il ne faut pas faire si l'on veut conduire des actions clandestines de renseignement.

LA GUERRE DU PACIFIQUE 1941-1945

Auteur : Nicolas Bernard
Éditions Tallandier - 29,90 €



Pour la majorité des Français, la guerre du Pacifique se résume à Pearl Harbour et aux bombes nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. Certains connaissent quand même le général Macarthur, la bataille de Midway et la conquête des îles du Pacifique.

Pourtant, les opérations guerrières qui eurent lieu dans tout l'Océan Pacifique, ses archipels et les pays qui le bordent, furent longues (de 1931 à 1954) et frappèrent des millions d'êtres humains.

L'étude sur 800 pages de Nicolas Bernard vient combler un vide dans les ouvrages historiques français. Les 150 premières pages sont consacrées au Japon après 1918, qui occupe la Manchourie en 1931, puis à sa guerre contre la Chine en 1937.

Ensuite *L'extrême Orient compliqué* puis *Entre l'enclume chinoise et le marteau du Pacifique* décrivent les premières années de guerre avec les États-Unis. On peut donc dire que cette étude est consacrée principalement au Japon et en fond de décor à la Chine et au Sud-Est asiatique ; le « marteau » étant américain, la France étant éliminée par le désastre de 39-40 et la Grande-Bretagne rejetée par la guerre en Europe.

Les pages 471 à 586 décrivent l'asphyxie puis l'écrasement du Japon. Enfin, le titre de l'avant-dernier chapitre, *La guerre durera encore*, résume la pseudo fin de guerre.

Répetons-le, ce livre est d'abord consacré au Japon puis en second lieu à la Chine, enfin à la vision de l'Asie par les dirigeants américains de l'époque. Il fait découvrir au lecteur européen des mondes ignorés ou peu connus dont l'importance actuelle, bien visible, s'explique beaucoup mieux.

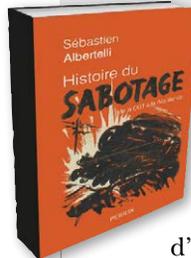
Une remarque : l'auteur semble douter de la nécessité de l'emploi des premières armes nucléaires sur le plan politique général, alors que d'autres sources confirment le contraire. Dans l'ensemble Nicolas Bernard fait découvrir les aspects variés de la Grande Guerre du Pacifique : c'est une réussite.

Neuf schémas, une bibliographie bien classée et des index complètent cette étude. Quelques lacunes ou résumés surprendront un historien français spécialisé, mais cela n'enlève rien à la qualité de l'ouvrage.

Cet ouvrage nécessaire à la connaissance de l'Histoire contribue à la compréhension du monde actuel. Il est fortement recommandé.

HISTOIRE DU SABOTAGE De la CGT à la Résistance

Auteur : Sébastien Albertelli
Éditions Perrin - 25 €



Un livre, en deux parties, qui apporte des connaissances importantes, qui est source de réflexions, et qui pourrait revenir d'actualité : c'est copieux mais excellent. Comme un élément de guerre sociale, le terme de sabotage date d'un peu plus d'un siècle. Mais la première crainte de ce

genre d'action est apparue peu après 1840, lorsque les réseaux de transport et de communication – fruits et symboles de la modernité – rendaient la société moderne, dans tous ses aspects, vulnérable.

Des destructions sur les arrières de l'ennemi étaient programmées puis réalisées, avec des résultats divers, dès la guerre de Sécession et la guerre franco-germanique de 1870. À la fin du XIX^e siècle en France, des théoriciens de la CGT proposent des actions de sabotage contre la société bourgeoise, mais leurs camarades ne sont pas tous d'accord.

Les cinquante premières pages sont passionnantes et font découvrir un aspect du XIX^e siècle complètement oublié. De là, on passe à l'idée du sabotage patriotique, puis aux premières actions entre 1914 et 1918 : c'est un élément peu connu des opérations militaires.

Les trois cents pages suivantes forment un deuxième livre sur le sabotage durant la Seconde Guerre mondiale. Le sabotage des réseaux de déplacement et de transmission d'une part, et d'autre part des moyens de production de l'ennemi, font simultanément l'objet de débats des responsables politique et militaires et d'actions nombreuses et variées.

Le plus intéressant dans cette partie est la dispute entre les différents services, tant britanniques que français, des différents organismes de l'époque ; discussions auxquelles les exécutants sont le plus souvent étrangers.

L'auteur fait un bilan mitigé de ces actions qui tuent autant des acteurs que les civils sur le terrain, mais l'ensemble est source de réflexions toujours valables sur les buts et les modes opératoires. Un chapitre crée des interrogations : d'après des lectures de souvenirs et de mémoires de l'année 1940, les sabotages des communistes, alors alliés du national-socialisme allemand, ont été assez nombreux et efficaces ; l'auteur les minimise grandement. À part cela, le travail de Sébastien Albertelli, détaillé et approfondi, se lit facilement et, on peut le répéter, avec un intérêt grandissant.

Cet ouvrage est remarquable, aussi bien pour les historiens que pour tous ceux qui participent ou s'intéressent à la défense de la France.

Lu pour vous [Notre sélection]

L'INCERTITUDE CLIMATIQUE ET LA GUERRE

Auteur : Pierre Pagney
Éditions L'Harmattan - 24 €



Il est toujours surprenant, mais très instructif, de découvrir, après de longues décennies, une étude sur un des facteurs principaux des guerres. L'incertitude climatique a toujours imprégné les décisions des grands chefs militaires, mais sa prise en compte réfléchie est récente : 1944 d'après l'auteur, grand spécialiste de ce problème. On peut ajouter que jusqu'à présent l'enseignement et même la réflexion sur ce problème n'étaient pas enseignés au moins en France.

Pierre Pagney, par ailleurs colonel ORSEM, commence par distinguer l'incertitude et la prévision, à la fois du climat sur la longue durée dans une grande région géographique, et l'incertitude à très court terme sur les phénomènes météorologiques dans un espace local restreint comme par exemple en Normandie au moment du 6 juin 1944. Il illustre ces constats, et ses réflexions qui se traduisent en conseils (par des exemples historiques) dont la plupart sont connus de tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire, mais pas sous cet angle.

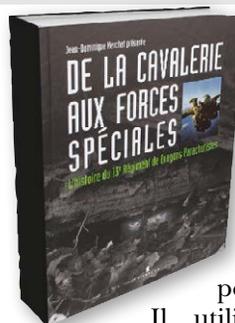
Les différents chapitres résument cette étude : *L'ordre et le désordre climatique ; Les décisions militaires, subies ou contrôlées ; Perspectives géostratégique et réchauffement climatique*. La lecture de ce livre dense mais facile sera l'occasion de dire : c'est évident, mais pourquoi on ne m'en a pas parlé ?

Il est absolument nécessaire de lire cette étude lorsque l'on est militaire d'active ou de réserve.

DE LA CAVALERIE AUX FORCES SPÉCIALES

L'histoire du 13^e Régiment de Dragons Parachutistes

Auteur : Jean-Dominique Merchet
Éditions Pierre de Taillac - 35 €



Le 13^e Dragon est devenu, il y a un demi-siècle, l'unité spécialisée dans la recherche du renseignement humain, c'est-à-dire qu'elle est fondée sur des observateurs spécialisés, recherchant l'invisibilité et la permanence pendant des périodes longues.

Il utilise évidemment les moyens les plus modernes de transmissions et d'infiltration dans la zone de recherche. Ceci nécessite un entraînement extrêmement poussé et lui apporte aussi le respect des unités étrangères de même fonction.

Le premier quart du livre est consacré à l'histoire récente, c'est-à-dire l'Algérie alors française. Le ton est donné par un titre : *Au service de la Patrie et de la parole donnée*. Il est nécessaire de rappeler ces événements aux générations actuelles.

Ensuite, le développement des techniques du 13^e Dragons et ses missions occupent le reste de l'ouvrage. Ce dernier est composé de témoignages courts mais éloquents et très instructifs, classés par ordre chronologique. Ceux-ci, en première apparence anecdotiques, apprennent beaucoup aux lecteurs même si ces derniers sont des militaires d'autres spécialités. Les photos, particulièrement de camouflages divers, complètent parfaitement cet album. C'est un vrai plaisir de lire cet ouvrage en constatant qu'il y a des jeunes Français encore capable de tels efforts et de telles prouesses.

À faire lire à ceux qui font la moue devant nos armées et surtout aux plus jeunes.

Interactivité

avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : *des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.*



<http://www.unor-reserves.fr>



Menu [Revue Armée & Défense]
puis [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]



Le service de santé des armées en Nouvelle-Calédonie

Depuis le 3 novembre 2016, la Maison du combattant de Nouméa accueille une exposition consacrée à 130 ans de présence du service de santé des armées au profit des populations calédoniennes.

Cette exposition composée de mannequins et d'objets d'époque a pu voir le jour grâce à une subvention de l'ONACVG, au titre du Bleuet de France, et de l'AOR de Nouvelle-Calédonie. Elle est due au commissaire en chef de 2^e classe (R) Philippe Palombo, docteur en histoire contemporaine, et président de l'AOR-NC.

CHIRURGIENS ET MÉDECINS DE LA FLOTTE

Au XVIII^e siècle, l'océan Pacifique devient un nouvel espace de découvertes affichant des objectifs scientifiques et s'inscrivant aussi dans un enjeu stratégique international d'expansion territoriale.

Afin d'accompagner ces expéditions maritimes, la France crée les premières écoles formant les chirurgiens et médecins de la flotte à Rochefort, Toulon et Brest. Ces établissements sont dotés en particulier d'un jardin botanique servant à l'enseignement de la phytothérapie. Chaque expédition s'effectue sous le patronage d'une société savante. Dès lors, en tant que nouvelle destination, la Nouvelle-Calédonie devient un laboratoire scientifique de premier plan.

DES MÉDECINS NATURALISTES AUX MÉDECINS GÉOGRAPHES

Les recherches en matière de santé connaissent un essor significatif en Nouvelle-Calédonie à compter de

1853. Les premières pathologies des « naturels » sont étudiées ainsi que les traitements utilisés par leurs guérisseurs.

Un embryon de service de santé installé sur la Grande terre, permet aux officiers du service de santé de commencer son exploration. Leurs travaux pluridisciplinaires donnent lieu à des monographies sous forme de thèses ou de comptes rendus que leurs auteurs rapportent tant de leur circumnavigation que de leur séjour. Les sujets traités portent notamment sur la botanique, la minéralogie, la climatologie, l'hydrologie, la faune, la flore, l'hygiène des navires, les pathologies rencontrées, etc.

Puis les médecins naturalistes font place aux médecins géographes. Leurs études sur le mode de vie des Mélanésiens, leur organisation sociale et leurs traditions, sont encore de nos jours une référence en la matière.

SOIGNER LES POPULATIONS

Par décret du 7/01/1890, promulgué en Nouvelle-Calédonie le 27 mars, est instituée « une véritable assistance médicale aux populations locales ». L'ère des médecins de la marine est remplacée par celle des médecins du corps de santé coloniale.

Cette assistance médicale repose sur un double dispositif : l'un fixe (hôpitaux, circonscriptions médicales, centres médicaux, dispensaires, infirmeries) et l'autre, ambulatoire



Illustration de l'enveloppe imprimée spécialement à l'occasion de l'exposition, illustrée par R. Lunardo.

par les tournées périodiques d'une équipe pluridisciplinaire.

La préoccupation première de ces officiers demeure l'état sanitaire des populations, sans oublier les moyens mis en œuvre pour l'améliorer. Cette organisation de l'offre de soins, qui a permis de lutter contre les grandes endémies locales, reste la pierre angulaire du système actuel géré par les Provinces de la Nouvelle-Calédonie.

LE SERVICE DE SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

La direction du service de santé et de l'hygiène publique est créée en 1927. Les fonctions de directeur sont assurées par le directeur du service de santé des troupes militaires du groupe du Pacifique. Cette organisation perdure jusqu'au 3 avril 1984. Ce jour-là, le dernier directeur du service de santé des armées et directeur interarmées du service de santé en Nouvelle-Calédonie, le médecin-général Jean Noïrot, quitte le territoire en célébrant son adieu aux armes. ■

Prise en compte des périodes de réserve pour le droit à la retraite

Question écrite n° 98152

(Assemblée nationale)

26 juillet 2016 - M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la Défense sur les réservistes opérationnels des armées. Afin d'assurer la prise en compte des périodes de réserve opérationnelle par le régime d'assurance vieillesse du régime général de sécurité sociale et par l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques, les réservistes doivent produire une attestation d'affiliation émise par les services du ministère de la Défense.

Pour ce faire, les réservistes doivent notamment transmettre à l'administration du ministère de la Défense de nombreux documents dont la copie de tous les bulletins de solde pourtant émis par cette même administration.

Cet excès caricatural de bureaucratie contraste avec le discours affir-

mé de rationalisation *via* le logiciel source Solde.

Aussi il lui demande de préciser les mesures prises par le Gouvernement pour simplifier et accélérer la gestion des droits à la retraite des réservistes notamment en supprimant les formalités administratives inutiles.

Réponse publiée le 13 octobre 2016

En matière de constitution de leur droit à la retraite, les démarches administratives qui incombent aux réservistes ont d'ores et déjà été simplifiées dans une large mesure. S'agissant ainsi des personnes titulaires d'un contrat d'engagement à servir dans la réserve opérationnelle, le ministère de la Défense procède automatiquement, au terme de leur contrat, à l'affiliation rétroactive des intéressés auprès du régime général de la sécurité sociale et de l'institution de retraite complémentaire des agents non

titulaires de l'État et des collectivités publiques. Un document intitulé « attestation d'affiliation rétroactive », détaillant les services qu'il a effectués, est en conséquence remis à chaque réserviste.

De la même manière, le ministère porte une attention particulière à la gestion des droits individuels des anciens militaires bénéficiant d'une pension militaire de retraite exerçant une activité dans la réserve, qui voient leur pension révisée pour tenir compte des périodes égales ou supérieures à un mois accomplies en continu.

Enfin, il est souligné qu'une réflexion a été engagée afin de poursuivre la rénovation et l'amélioration de l'ensemble des processus d'administration et de gestion des réservistes. À cet égard, un groupe de travail constitué au sein de l'équipe du projet « Réserve 2019 » a été chargé de proposer, à court terme, des solutions et aménagements. ■

« Source-Solde », le futur calculateur unique de la solde

Question écrite n° 100759

(Assemblée nationale)

22 novembre 2016 - M. Dominique Dord attire l'attention de M. le ministre de la Défense sur les systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) des armées.

Après l'échec de Louvois, le futur système de paie « Source solde » vise à intégrer plusieurs systèmes dont les systèmes d'information des ressources humaines des armées « Concerto », « Orchestra » et « Rhapsodie »*. Dans l'attente de la mise en service de « Source solde » prévue dans le meilleur scénario en 2018, les SIRH des armées tardent à s'harmoniser.

Ainsi, selon l'armée d'appartenance, les formations interarmées

suivies par un réserviste opérationnel sont prises en compte ou pas. Comme ces formations influent sur l'avancement des réservistes, les différences de prise en compte rompent l'égalité de traitement que peuvent légitimement attendre les cadres.

Aussi, il lui demande les dispositions prises par le ministère de la Défense pour faire converger les SIRH des armées sans attendre la mise en service de « Source solde ».

Réponse publiée le 24 janvier 2017

Le programme « Source-Solde » a pour objectif de réaliser et de déployer le futur calculateur unique de la solde du ministère de la Défense qui remplacera le

logiciel Louvois et le calculateur de solde de l'armée de l'air GDS. « Source-Solde » assurera la détermination, le calcul, le versement, la comptabilisation et le suivi des rémunérations versées aux militaires payés avec ordonnancement préalable et relevant du ministère de la Défense, ainsi qu'à leurs ayants cause.

La fiabilité et la cohérence des données injectées dans les systèmes d'information des ressources humaines (SIRH) des armées contribuant à consolider le calcul de la paie, des travaux sont aujourd'hui menés par la direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD), afin de concevoir et de proposer

une interface de saisie unique aux acteurs RH affectés dans les groupements de soutien des bases de défense (GSBdD).

Ce nouveau portail, dénommé « Source-Web », devrait être déployé à compter du premier trimestre 2018. Il fera par la suite l'objet d'enrichissements fonctionnels successifs jusqu'en 2021. Dans ce contexte, rien ne s'oppose à

ce jour à la prise en compte dans les SIRH des formations effectuées par les réservistes, y compris dans un cadre interarmées, sous réserve que celles-ci soient répertoriées dans les référentiels des formations du ministère.

Dans le cas où des difficultés en la matière viendraient à être détectées, la DRH-MD ne manquerait pas de se rapprocher des services

concernés afin de corriger les éventuels dysfonctionnements et de conseiller les opérateurs chargés de la saisie des données RH.

** Pour mémoire : CONCERTO au profit de l'armée de terre, ORCHESTRA (armée de l'air), RHAPSODIE (marine nationale), sans oublier ARHMONIE (service de santé des armées), et ALLIANCE (personnel civil et du personnel militaire de la DGA et du CGA). ■*

Redéfinition de la carte des zones de défense et de sécurité

Question écrite n° 22952 (Sénat)
28 juillet 2016

M. François Comminhes rappelle à M. le ministre de l'Intérieur les termes de sa question n°17773 posée le 17/09/2015 sous le titre : « Redéfinition de la carte des zones de défense et de sécurité », qui n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

Réponse publiée
le 12 janvier 2017

La zone de défense et de sécurité est spécialisée dans quatre missions : la planification en matière de sécurité nationale, la gestion interdépartementale des crises, la coopération avec l'autorité militaire et l'administration des moyens du ministère.

Le décret du 4 mars 2010 a fait du préfet de zone de défense et de sécurité une autorité de premier rang en matière de préparation et de gestion des crises majeures relevant de la sécurité nationale. La zone de défense et de sécurité est ainsi devenue l'échelon de la cohérence territoriale pour l'ensemble des départements qui la composent, tant en matière de planification que de soutien opérationnel de l'action des préfets de département.

Le territoire métropolitain est divisé en sept zones de défense et de sécurité et le préfet de ces zones est le préfet du département où

se trouve le chef-lieu de celle-ci (Art. R* 122-2 du code de la sécurité intérieure).

Jusqu'alors, les sept zones de défense et de sécurité disposaient d'un découpage correspondant au périmètre des régions administratives. La réorganisation de l'État régional, avec la constitution de treize régions, a conduit à s'interroger sur la nécessité de revoir la carte des zones de défense en raison notamment de la création de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon, partagée entre la zone Sud-ouest et la zone Sud.

À l'issue des travaux pilotés par le ministère de l'Intérieur, et après consultation de l'ensemble de la communauté interministérielle, le Premier ministre a arbitré en faveur d'un rattachement de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon à la zone Sud.

En effet, le maintien de la cohérence opérationnelle sur l'ensemble de l'arc méditerranéen a guidé cette décision afin de maintenir sous l'autorité d'un seul et même préfet, des territoires présentant des caractéristiques communes, que ce soit en termes de feux de forêt, de risques naturels ou de sécurité publique.

S'agissant de la gestion administrative des moyens humains,

l'actuelle antenne du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) basée à Toulouse est maintenue afin de préserver la proximité nécessaire en la matière.

Les SGAMI couvrent la totalité du territoire métropolitain, leur ressort est calqué sur celui des zones de défense et de sécurité (sept SGAMI au total).

En opérant la mutualisation des fonctions de soutien des services et unités de la sécurité intérieure, les SGAMI visent à faire de l'échelon zonal l'échelon déconcentré de droit commun pour la mise en œuvre des fonctions support de la police et de la gendarmerie nationales et pour certaines tâches de soutien des préfetures. Ils exercent obligatoirement des compétences communes pour le budget, les ressources humaines, l'immobilier, la paye et la logistique.

Enfin, les SGAMI exercent également des compétences pour l'exécution de la dépense et de la recette, pour les systèmes d'information et de communication (SIC), pour l'animation du contrôle de gestion des activités relevant des budgets opérationnels de programme zonaux et pour le contrôle interne budgétaire et comptable du SGAMI et des BOP zonaux. ■

[Souvenirs de vacances en Australie]

Ils ont écrit

Pendant mes congés en Australie, j'ai eu la chance de visiter une exposition sur l'ANZAC à Darwin, exposition tenue par des réservistes, tout comme les nôtres, fiers de servir leur pays et d'assurer un lien armée-Nation. Ce fut aussi l'occasion de découvrir une affiche destinée au recrutement des réservistes pour l'armée de terre.

Je trouve que cette affiche représente bien le sentiment et l'attitude que tout réserviste se doit d'avoir : une « double vie » faisant de lui un homme ou une femme prêt à combattre pour défendre son pays et ses valeurs.

UN PEU D'HISTOIRE

Cette exposition retraçait la participation de l'ANZAC à la 1^{re} Guerre Mondiale, et la venue de ses soldats placés sous l'autorité du général anglais Birdwood. L'ANZAC, représente la constitution décidée par Londres en son temps, d'un corps commun avec les armées australiennes et néo-zélandaises (*Australian and New Zeland Army Corps*). En effet, dès le début des hostilités, l'Australie et la Nouvelle-Zélande s'engagèrent aux côtés de la mère patrie contre les empires centraux, comme le déclarait le Premier ministre australien de l'époque : « *Souvenez-vous que lorsque l'Empire est en guerre, l'Australie est aussi en guerre* ».

En 1915, l'état-major britannique réunit à Alexandrie 50 000 soldats. Le 25 avril 1915, les soldats de l'ANZAC reçoivent leur baptême du feu à Gallipoli, sur la cote Turque, et subissent de lourdes pertes d'avril à décembre 1915. Cette tragédie institua l'ANZAC Day, le 25 avril, souvent considéré comme le jour de naissance des nations australiennes et néo-zélandaises.

Après s'être particulièrement distingué sur les plages des Dardanelles en 1915, l'ANZAC participa héroïquement aux combats sur le front occidental où la Bataille de la Somme faisait rage.

En 1917, les Australiens furent présents dans les grandes offensives alliées ; puis en avril 1918, ils sont des combats de Villiers-Bretonneux qui les firent entrer dans la légende des soldats de la Grande Guerre sur le front occidental.

Ainsi, malgré l'offensive de l'armée Allemande vers Amiens, soutenue par les chars et le gaz moutarde, les Australiens effectuèrent une contre-offensive pour empêcher la progression ennemie et éviter une brèche entre les forces françaises et britanniques. En souvenir de ces événements dramatiques, les habitants de la Somme et du Nord célèbrent tous les ans, avec reconnaissance et émo-



Affiche de recrutement des réservistes de l'armée de terre australienne.

tion, la mémoire de jeunes volontaires venus de l'autre bout du monde défendre sur le sol français et un idéal commun de liberté.

Il convient de rappeler que 416 000 Australiens (dont 313 000 sur le front occidental), et 120 000 Néo-Zélandais (plus de 90 000 en France et en Belgique) furent volontaires ou mobilisés entre 1914 et 1918 sur tous les fronts de la Grande Guerre.

60 000 Australiens et 18 150 Néo-Zélandais sont morts sur le front occidental, en Turquie ou dans le Pacifique, soit pour le front occidental, le taux le plus élevé des armées engagées.

Un universitaire australien écrivit : « *c'est dans l'enfer de la Première Guerre mondiale que l'Australie et la Nouvelle-Zélande se forgèrent leur identité de Nation* ».

22 000 RÉSERVISTES

L'*Australian Defense Force (ADF)*, autrement dit l'armée australienne, est l'organisation militaire responsable de la défense de l'Australie. Elle est placée sous le commandant en chef de Sa Majesté la Reine Elizabeth II ; avec 52 000 hommes pour l'armée régulière (les trois armes) et quelques 22 000 réservistes. Ceux-ci sont entraînés et formés régulièrement.

Au travers de l'affiche qui illustre mon courrier, je tenais à vous faire partager ce moment d'émotion lors de cette visite au sein de ce beau et de l'exposition consacrée à l'ANZAC.

Lieutenant-colonel (R) Laurent Tourtois
Secrétaire général de l'UNOR

Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2017 ⁽³⁾

Activités : 9 €

Communication : 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



www.unor-reserves.fr

Le site Internet de l'UNOR

- toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne
- l'actualité de la CIOR
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire sans cesse enrichie
- les photos des grands moments de la réserve et de la Défense
- la Défense et le monde combattant
- Le portail des associations des réservistes Terre, Mer, Air, Gendarmerie, SSA, SEA

Interactivité
avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

<http://www.unor-reserves.fr>

Menu → [Revue Armée & Défense]
puis → [Découvrir notre revue]
et [Les + de ce numéro]

■ Bulletin d'abonnement ⁽¹⁾ ■ Changement d'adresse ⁽²⁾

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif ⁽³⁾ pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	25 €	8 €

Signature

(1) Cochez la case souhaitée

(3) Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

(2) Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

numéro abonné

date effective du changement d'adresse



ASUNOR

L'ASUNOR loue **deux appartements à Nice**, entièrement rénovés et équipés, proches du centre-ville et de la plage.



Le CLEMENCEAU

25 rue Clemenceau

4 personnes, 55m²,

2^e étage sur cour intérieure

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689934>



Le BOTTERO

20 rue Bottero

4 personnes, 45m²,

RDC avec jardin

<http://www.abritel.fr/location-vacances/p689932>

- 30%
pour les membres
d'une association
adhérente à l'UNOR